



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

# 12 MOIS D' ACTIONS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
*Pays de L'Arbresle*

UN TERRITOIRE UNI  
POUR PLUS DE PROXIMITÉ  
ET DE PARTAGE

[www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr)



## ÉDITO p.3

## PRÉSENTATION p.4

- 4 Population
- 4 Les compétences de la Communauté de Communes
- 5 Le fonctionnement
- 6 Les conseillers communautaires

## PROJET DE TERRITOIRE p.8

- 8 Le Pays de l'Arbresle, un territoire acteur

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE p.10

- 10 Le renforcement de l'attractivité économique du territoire
- 11 Le soutien aux acteurs économiques du territoire

## TOURISME p.12

- 13 Développement de l'offre
- 14 Développement de l'offre d'accueil
- 14 Animation du réseau
- 15 Promotion et marketing

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE p.16

- 16 Habitat : poursuite du PLH et prolongement du PIG
- 17 Gens du voyage
- 17 SCOT de l'Ouest lyonnais
- 18 Agriculture

## SERVICES À LA PERSONNE p.19

- 19 Petite enfance
- 20 Action sociale : être parent au Pays de L'Arbresle
- 20 Les Aînés connectés : initiation au numérique des séniors

## JEUNESSE p.21

- 21 Un nouvel outil : le PIJ

## SPORTS ET ÉQUIPEMENTS p.22

- 23 Équipements sportifs

## ENVIRONNEMENT p.24

- 24 Gestion des déchets
- 26 Assainissement collectif
- 27 Assainissement non collectif

## VOIRIE ET DÉPLACEMENTS p.28

- 28 Travaux d'investissement en voirie
- 29 Entretien des voies d'intérêt communautaire
- 29 Service AMI
- 29 Aménagement du parking de la gare de Fleurieux sur L'Arbresle

## SERVICES TRANSVERSAUX p.32

- 32 Ressources Humaines
- 35 Gestion des assemblées
- 35 Marchés publics
- 38 Finances
- 40 Communication
- 41 Système d'Information Géographique
- 42 Développement numérique et Systèmes d'Information

## GLOSSAIRE p.43



## PIERRE-JEAN ZANNETTACCI

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE

Mesdames, Messieurs,

Vous avez entre les mains le rapport d'activités 2018 de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle. Ce bilan est l'occasion de prendre connaissance du travail qui a été réalisé, cette année, dans tous les domaines d'intervention de la Communauté de Communes.

2018 aura vu la concrétisation de plusieurs projets importants pour notre cadre de vie et l'attractivité de notre territoire :

- L'acquisition, en septembre, d'un local pour le futur espace de coworking, dans le centre-ville de L'Arbresle. En effet, la CCPA, dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, s'est engagée à soutenir l'entrepreneuriat sur son territoire, notamment dans un sens qui favorise la mise en réseau des porteurs de projets et entrepreneurs tout en offrant des réponses aux besoins d'hébergements.
- Côté tourisme, l'année 2018 a été consacrée au développement et déploiement de l'offre d'accueil et patrimoniale à travers le lancement des Balades Gourmandes et la réalisation d'une plateforme de géocaching en collaboration avec les territoires des Monts du Lyonnais.

· 2018 a été également marquée par l'intégration du Point Information Jeunesse au sein de service Jeunesse de la CCPA afin de répondre aux besoins des jeunes et des acteurs jeunesse du territoire.

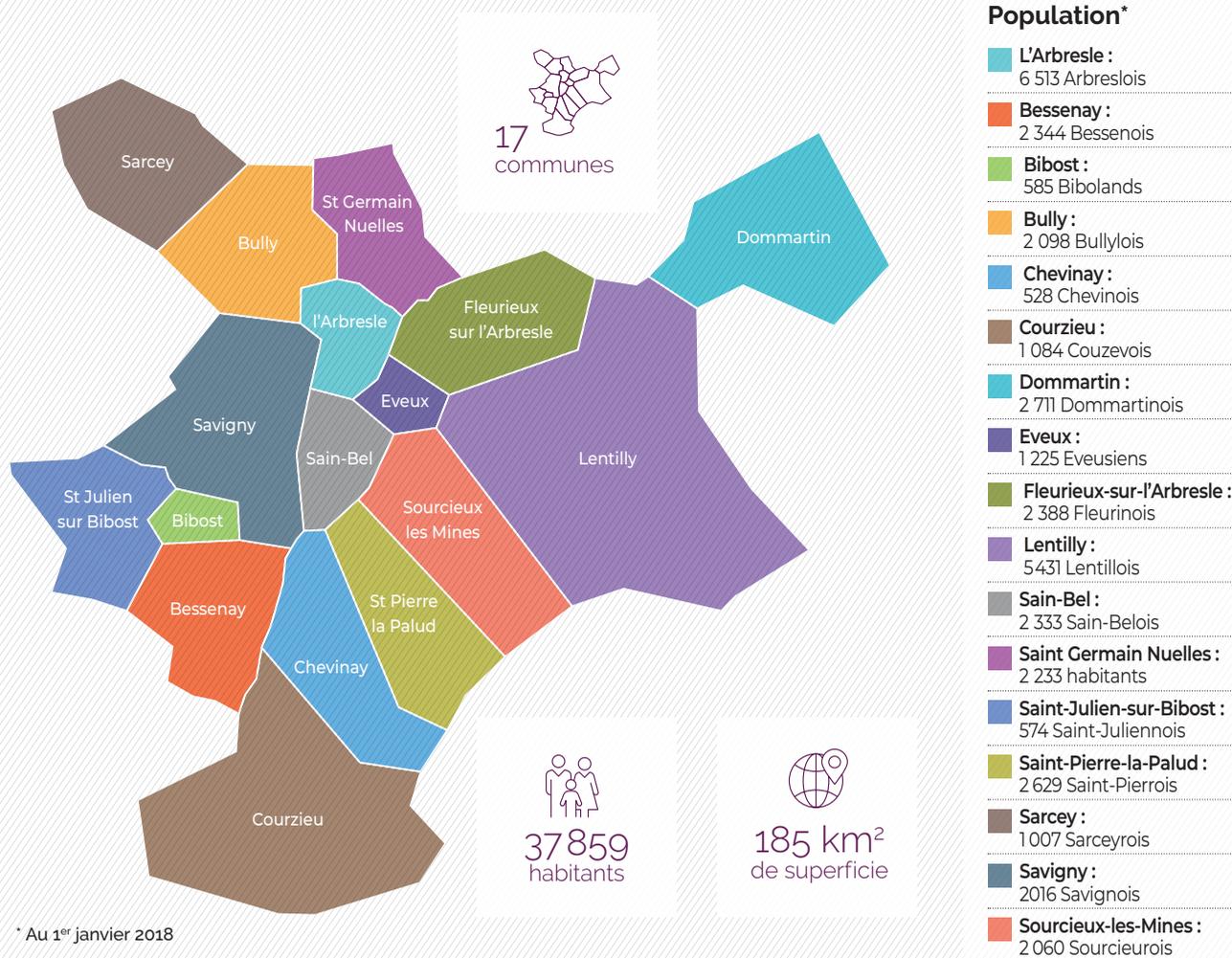
· La CCPA a lancé pour la première fois les Semaines de la Parentalité en octobre et novembre, pour donner suite à une réflexion avec les acteurs du territoire intervenant dans le champ de la parentalité. Plus de 20 événements ont été ainsi mis en lumière s'adressant aux parents de tous petits, des enfants et aussi des adolescents.

· Côté environnement, la CCPA, les Communes et le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de l'Arbresle (SIABA) débattent de l'intérêt de maîtriser au plus tôt pour le Pays de L'Arbresle, soit dès le 1er janvier 2019, les compétences assainissement collectif des eaux usées, assainissement non collectif et eaux pluviales au niveau d'une même structure.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus et des services de la Communauté de Communes pour leur travail et leur implication au service de notre territoire et de ses habitants.

Je vous souhaite une bonne lecture.





## LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de communes du Pays de l'Arbresle s'est dotée d'un grand nombre de compétences afin de répondre au mieux aux attentes des habitants du Pays de l'Arbresle.

### LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **Aménagement de l'espace**
  - Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
  - Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.
- **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.**
- **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.**
- **Actions de développement économique**
  - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.
  - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
  - Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

### LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**
- **Politique du logement et du cadre de vie**
- **Création, aménagement et entretien de la voirie**
- **Actions sociales d'intérêt communautaire**

### LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **Petite enfance**
  - Accompagnement méthodologique, technique et coordination des actions « petite enfance » conduites dans les communes du territoire communautaire.
  - Création et gestion de relais assistants maternels.
- **Jeunesse**
  - Accompagnement méthodologique, technique et coordination des actions jeunesse conduites dans les communes du territoire communautaire.
  - Info jeunesse et gestion d'un point d'information jeunesse.

### • Transport et mobilité

- Transport scolaire pour la desserte des équipements culturels, sportifs et de loisirs d'intérêt communautaire.
- Études et maîtrise d'ouvrage des aménagements des abords de gares ferroviaires.
- Études des schémas de dessertes routières et ferroviaires du Pays de L'Arbresle.
- Organisation d'un service de transport à la demande de personnes.

### • Santé

- Élaboration et mise en œuvre d'un programme local de santé communautaire.
- Participation à la réalisation et à l'aménagement des équipements hospitaliers et de l'établissement de l'EHPAD « maison de retraite intercommunale Les Collonges ».

### • Numérique

- Élaboration et mise en œuvre d'un schéma intercommunal de développement numérique.
- Établissement, entretien et exploitation de réseaux de communications électroniques.

### • Patrimoine

- Création, aménagement et gestion des bâtiments de la gendarmerie de L'Arbresle.
- Aménagement, entretien et gestion de la retenue d'eau dite « Bassin de la Falconnière » à Sourcieux les Mines.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs :
  - L'Archipel, centre aquatique du Pays de L'Arbresle (Sain Bel) ;
  - Le boulodrome de Grands Champs (Sain Bel) ;
  - Le complexe sportif de Grands Champs (Sain Bel) ;
  - Le plateau d'éducation physique de Grands Champs (Sain Bel) ;
  - Le complexe rugbystique du Pays de L'Arbresle (Fleurieux sur L'Arbresle).

### • Assainissement non collectif

## LE FONCTIONNEMENT

**Les instances décisionnelles de la Communauté de Communes sont composées d'élus des communes membres. Depuis les élections municipales de mars 2014, les délégués communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux.**

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Tout comme le Conseil Municipal, le Conseil Communautaire est chargé d'administrer la structure intercommunale. Il délibère et vote les projets qui lui sont soumis par les différentes commissions.

### LE BUREAU

Cet organe est composé du Président et des 8 Vice-présidents. Ses missions sont de préparer les décisions et les orientations communautaires. Il règle également les affaires pour lesquelles le Conseil Communautaire lui a donné délégation.

### LE PRÉSIDENT

Le Président est l'exécutif de la Communauté de Communes. Il est chargé d'administrer la structure intercommunale et d'appliquer les décisions des instances communautaires.

#### Ses principales missions sont :

- Préparer et exécuter le budget.
- Mettre en œuvre les politiques communautaires.
- Encadrer les agents.

### LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Bien qu'informelle, la Conférence des Maires joue un rôle important dans le fonctionnement de la Communauté de Communes. Composée des Maires et du Bureau, ses missions sont de réfléchir, de préparer les grandes décisions communautaires ainsi que de proposer des évolutions du territoire. Cette instance oriente politiquement l'action communautaire.



Les membres du bureau

## LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Le Président  
**Pierre-Jean ZANNETTACCI**  
> Maire de L'Arbresle



**Bernard DESCOMBES**  
**1<sup>er</sup> Vice-Président**  
Aménagement du territoire  
> Maire de Sain-Bel



**Bruno SUBTIL**  
**2<sup>e</sup> Vice-Président**  
Cadre de vie sports, jeunesse  
> Maire de Bessenay



**Armand ANTOINE**  
Chevinay



**Richard CHERMETTE**  
Maire de Chevinay



**Jacqueline DUCLOS**  
Bully



**Robert ALLOGNET**  
**3<sup>e</sup> Vice-Président**  
Environnement  
> Maire de Sourcieux-les-Mines



**Nicole PAPOT**  
**4<sup>e</sup> Vice-Présidente**  
Mobilité, Transports, Voirie  
> Lentilly



**Noël ANCIAN**  
**5<sup>e</sup> Vice-Président**  
Développement économique  
> Maire de Saint Germain Nuelles



**Valérie HEMON**  
Fleurieux-sur-L'Arbresle



**Florent CHIRAT**  
**6<sup>e</sup> Vice-Président**  
Agriculture, Tourisme  
> Maire de Saint-Julien-sur-Bibost



**Diogène BATALLA**  
**7<sup>e</sup> Vice-Président**  
Commission Moyens généraux- Finances  
> Maire de Fleurieux-sur-L'Arbresle



**Jean-Bernard CHERBLANC**  
**8<sup>e</sup> Vice-Président**  
Services à la personne  
> Maire de Courzieu



**Astrid LUDIN**  
L'Arbresle



**Serge RIVRON**  
Sain Bel



**Thierry  
BEAU**  
Bibost



**Robert  
BERGER**  
St Pierre la Palud



**Charles-Henri  
BERNARD**  
Maire de Bully



**Bruno  
BIGOURDAN**  
Fleurieux-sur-l'Arbresle



**Bruno  
BUISSON**  
Maire de Savigny



**Maria  
CHEMARIN**  
Courzieu



**Aline  
CLAIRET**  
L'Arbresle



**Jean  
COLDEFY**  
Dommartin



**Daniel  
CÔTE**  
Bully



**Martine  
DARGERÉ BAZAN**  
Savigny



**Marie-Thérèse  
DENOYEL**  
Sourcieux les Mines



**José  
DOUILLET**  
L'Arbresle



**Jean-Claude  
GAUTHIER**  
L'Arbresle



**Alain  
GEORGE**  
Maire de Sarcey



**Jean  
GONDARD**  
Lentilly



**Bernard  
GONNON**  
St-Pierre-la-Palud



**Philippe  
GRIMONET**  
Lentilly



**Jean-Pierre  
GUILLET**  
Maire de Dommartin



**François-Xavier  
HOSTIN**  
Lentilly



**Magali  
KNOLL-FAYARD**  
Bibost



**Caroline  
LAMOTTE**  
Sain Bel



**Olivier  
LAROCHE**  
Sarcey



**Catherine  
LAVET**  
Dommartin



**Daniel  
LOMBARD**  
Bessenay



**Simone  
MARCHAND**  
Bessenay



**Jean  
MARTINAGE**  
Maire d'Éveux



**Hervé  
MAZUY**  
L'Arbresle



**Claire  
MEYGRET**  
St Germain Nuelles



**Christian  
PARISOT**  
Lentilly



**Gilles  
PEYRICHOU**  
L'Arbresle



**Annie  
ROSTAGNAT**  
St-Pierre-la-Palud



**Pascal  
SIMONET**  
St Germain Nuelles



**Nicole  
VAGNIER**  
Maire de Lentilly



**Philippe  
VERNY**  
St-Julien-sur-Bibost



**Loré  
VINDRY**  
Éveux



## LE PAYS DE L'ARBRESLE, UN TERRITOIRE ACTEUR

### QU'EST-CE QU'UN PROJET DE TERRITOIRE ?

Son objectif est d'affirmer une vision souhaitée et projetée d'un territoire. C'est un acte politique fort, traduisant des ambitions, des objectifs et proposant des réponses concrètes aux enjeux identifiés. Il s'agit pour les élus de travailler ensemble, tout en associant des partenaires, à la définition d'orientations stratégiques de développement et de projets concrets.

#### POURQUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ?

##### SE TOURNER VERS L'AVENIR

Le projet de territoire vise à valoriser les atouts du territoire, à compenser ses faiblesses en inventant un modèle de développement, tout en préservant les valeurs qui l'animent.

##### FAIRE DU PAYS DE L'ARBRESLE UN TERRITOIRE ACTEUR

Le Pays de L'Arbresle est doté d'une véritable identité, d'un positionnement géographique dans le Rhône et à proximité de la Métropole qui sont des atouts qu'il convient à la fois de développer et de maîtriser.

##### FRANCHIR UNE NOUVELLE ÉTAPE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

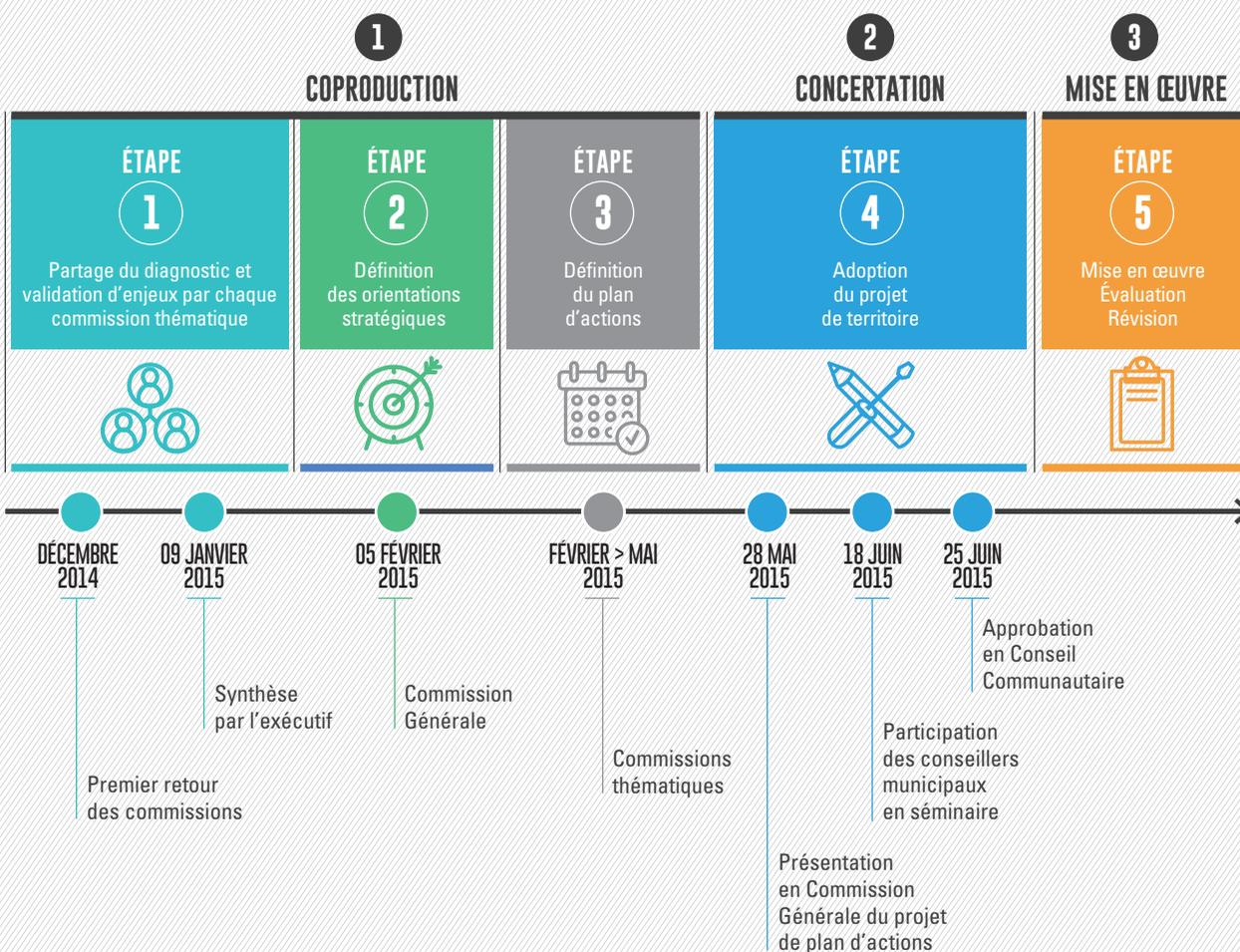
Le projet de territoire est un outil stratégique pour faire aboutir les projets de la Communauté de Communes et renforcer le dialogue avec ses partenaires et les territoires voisins.

## LA DÉMARCHE ET LES ÉTAPES



Pour aboutir à l'élaboration de ce projet de territoire, plusieurs étapes de réflexion collective ont été nécessaires :

- Un diagnostic partagé des forces, faiblesses, des risques et des atouts d'avenir pour le territoire.
- La définition des axes d'orientation.
- Des propositions d'actions concrètes à engager à court, moyen et long terme.



## LES PRINCIPAUX ENJEUX

À partir du diagnostic et des échanges entre élus et partenaires, 7 enjeux se sont naturellement dégagés pour construire le projet de territoire.

- **RENFORCER** le tissu économique local.
- **PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR** le patrimoine naturel et culturel dans une optique de développement durable.
- **COMPLÉTER** l'offre de services proposée à la population pour accompagner la dynamique démographique.
- **SOUTENIR ET RENFORCER** une politique de solidarité.
- **DÉVELOPPER** l'attractivité du territoire.
- **FAVORISER** les coopérations et les partenariats.
- **FAIRE** du développement durable une base de la dynamique locale.

Télécharger le projet de territoire sur [paysdelarbresle.fr](http://paysdelarbresle.fr)

LA STRATÉGIE LOCALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE S'ARTICULE AUTOUR DE DEUX OBJECTIFS :  
**- LE RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE**  
**- LE SOUTIEN AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE**

## LE RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Une commercialisation toujours active et des démarches engagées pour reconstituer une offre foncière économique



## LE SOUTIEN AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

### L'ESPACE ENTREPRENDRE

Inauguré en 2017, l'Espace Entreprendre, situé au rez-de-chaussée du siège de la Communauté de Communes, est un espace ressource mis à la disposition des acteurs intervenant en matière de soutien à l'entrepreneuriat, afin qu'ils puissent recevoir les créateurs et entrepreneurs locaux.

**En 2018, l'Espace Entreprendre a ainsi accueilli :**

- Plus de 75 créateurs d'entreprises ou entrepreneurs lors des permanences de la CMA du Rhône ;
- Près de 25 entrepreneurs accompagnés par BGE Rhône-Alpes dans le développement de leur activité (dispositif financé par le Département du Rhône) ;
- Des permanences d'autres partenaires (CCI, CEOL, RDI) et des réunions d'information de la Coopérative d'Activités et d'Emploi Calad' Impulsion.

### LE COWORKING

En 2017, les élus communautaires donnaient leur accord pour l'expérimentation d'une offre de coworking sur le territoire, afin de répondre à la carence d'offre d'hébergement et d'accueil de ce type pour les profils d'utilisateurs intéressés (entrepreneurs, télétravailleurs, ...).

**En 2018, pour mener à bien ce projet, la Communauté de Communes a ainsi :**

- Fait l'acquisition en septembre d'un local de 150m<sup>2</sup> idéalement situé car proche de la gare de l'Arbresle et de son centre-ville ;
- Recruté sur la même période une chargée de projet coworking, qui assurera la gestion et l'animation du lieu une fois ouvert.

## ZOOM COWORKING

OUVERTURE  
À L'ÉTÉ 2019

**Coworking** : espace de travail partagé par différents profils d'utilisateurs, qui partagent des ressources et infrastructures et forment une communauté

**L'espace de coworking du Pays de l'Arbresle** :  
84 Rue Claude Terrasse, l'Arbresle (local en RDC)  
Proche de la gare et du centre-ville de l'Arbresle  
150 m<sup>2</sup> à aménager

Contact pour tout renseignement  
complémentaire : [Marine Brailon](mailto:marine.brailon@paysdelabresle.fr)  
[marine.brailon@paysdelabresle.fr](mailto:marine.brailon@paysdelabresle.fr) / 06 13 20 52 06



## LA POURSUITE DES PARTENARIATS ENGAGÉS EN FAVEUR DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

La Communauté de Communes a poursuivi en 2018 le travail engagé avec ses différents partenaires, afin de faire émerger un écosystème économique local intégré et mieux répondre aux attentes et aux besoins des entrepreneurs locaux.

### Nos partenaires 2018 :

- **ADERLY** : accompagnement des projets de mobilités d'entreprises et promotion économique des territoires
- **CCI et CMA** : accompagnement à la création et au développement des entreprises commerciales et artisanales
- **CEOL** : réseau d'entrepreneurs de l'ouest lyonnais
- **MDEF** : accompagnement des entreprises dans le développement de leurs compétences et facilitateur d'accès à l'emploi
- **RDI** : financement des projets de création / reprise d'entreprises (prêt d'honneur)

## LA POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE

En 2018, la Communauté de Communes a défini l'intérêt communautaire des actions relevant de la « politique locale du commerce » et du « soutien aux activités commerciales ». Cette nouvelle ambition en faveur du commerce local vise à répondre aux 2 enjeux que sont :

- **La lutte contre la dévitalisation du commerce de proximité** : en travaillant à développer les conditions d'un rebond de la dynamique commerciale dans les centres-bourgs ;
- **La lutte contre l'évasion commerciale** : en activant des leviers permettant d'améliorer la captation du pouvoir d'achat des ménages locaux.

### Moyens mis en œuvre :

Le recrutement d'un manager de territoire en charge du commerce pour mettre en œuvre un plan d'actions triennal et assurer le lien entre les acteurs socioprofessionnels et institutionnels.

Contact : [Anthony Martinez](mailto:anthony.martinez@paysdelabresle.fr)  
[anthony.martinez@paysdelabresle.fr](mailto:anthony.martinez@paysdelabresle.fr)  
Port : 06 42 76 30 39

### Premières actions mises en œuvre :

- Sensibilisation individuelle et collective des acteurs économiques au marketing digital avec un accompagnement renforcé sur la communication par les réseaux sociaux en partenariat avec l'association CAPA | Commerçants & Artisans du Pays de L'Arbresle. Plus de 50 commerçants et artisans accompagnés individuellement sur le référencement digital de leur point de vente avec « Google My Business ».
- Sensibilisation des élus sur les possibilités d'intervention publique pour protéger les linéaires commerciaux et réguler l'offre commerciale.
- Mise en place d'un dispositif d'aide à l'investissement pour les points de vente cofinancé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette aide vise à revitaliser l'activité commerciale des centres-villes et centres-bourgs, et maintenir une offre de premier niveau commercial dans les petites communes. Le financement de la Région et de la Communauté de Communes représente entre 25% et 40% des dépenses éligibles (entre 5 000 et 50 000 €), ce qui équivaut à une subvention comprise entre 1 250 € et 20 000 €.

## ZOOM

**Enquête consommation réalisée par la CCI Lyon Métropole en partenariat avec la CMA du Rhône et le Syndicat de l'Ouest Lyonnais.**

Les principaux résultats de cette enquête consommation sur le territoire ont été présentés fin 2018 à Lentilly.

### En synthèse :

- Un chiffre d'affaires (CA) global de 127 M€, en augmentation de 15% entre 2012 et 2017
- Une progression du CA des petits commerces qui surperforment par rapport aux GMS (Grandes et Moyennes Surfaces)
- La zone commerciale « Martinets/3Communes » représente environ 62% de l'activité commerciale du territoire
- Une augmentation du potentiel de consommation portée par la hausse de la population
- Une dépense annuelle par ménage de 14 762 €, supérieure de 2 000 € par rapport à la moyenne de la région lyonnaise
- Des achats vers les produits bio et les circuits courts, plus fréquents qu'en moyenne sur la région lyonnaise
- Une zone de chalandise qui s'étire vers la vallée de la Brévenne avec une emprise renforcée dans le secteur non alimentaire



## TOURISME

L'année 2018 a été plus particulièrement consacrée au développement et déploiement de l'offre d'accueil et patrimoniale à travers le lancement des Balades gourmandes, la réalisation d'une plateforme de géocaching en collaboration avec les territoires des Monts du Lyonnais, l'animation et la programmation des Journées Européennes du Patrimoine, l'animation de l'Espace Découverte, l'élaboration du programme des Mercredis Découvertes ou encore la signalétique des hébergements touristiques.

En parallèle, l'Office de Tourisme a poursuivi sa collaboration avec les Offices de Tourisme intercommunautaires (Beaujolais et Monts du Lyonnais) créés en cours d'année afin de mutualiser les moyens permettant de structurer l'organisation et l'offre de ces supra-territoires en Destinations Touristiques.

La stratégie touristique du Pays de L'Arbresle vise à rendre le territoire plus attractif et à accroître sa performance touristique, en produisant mieux, pour vendre mieux.

### Il s'agit ainsi, pour le territoire du Pays de L'Arbresle de se positionner :

- A court et moyen termes, comme espace de jeux et de découvertes, à la journée et en courts séjours, pour des clientèles urbaines de proximité, les habitants permanents (enjeu de fidélisation) et les clientèles de passage (enjeu d'enrichissement du séjour et de complémentarité).
- À plus long terme, comme « l'alternative rurale » de Lyon, pour les séjours des clientèles touristiques plus éloignées.

### Les quatre axes stratégiques suivants sont de nature à permettre ce positionnement :

- Développement et qualification de l'offre patrimoniale (notamment celle en lien avec les thématiques retenues par le Territoire d'Accueil), pour la rendre attractive afin de faire du territoire un espace de jeux et de découvertes choisis,
- Développement et qualification de l'offre d'accueil,
- Animation de réseau / Mise en œuvre d'une organisation adaptée et une professionnalisation des acteurs touristiques
- Mise en marché efficiente (Promotion/marketing, politique de prix, de produits, réseaux, partenariats avec supports de commercialisation).

Chacune des actions détaillées ci-après participe à la mise en œuvre de cette stratégie et est estampillée selon son organe décisionnel de rattachement :



Pilotage par l'Office de Tourisme



Pilotage par la Communauté de Communes

## ACTIONS PARTICIPANT AU DÉVELOPPEMENT ET A LA QUALIFICATION DE L'OFFRE PATRIMONIALE

### ACTIONS EN ANIMATION

#### Création des offres de Balades Gourmandes



La randonnée permettant de mailler l'ensemble des grandes thématiques du territoire, l'Office de Tourisme a créé les « Balades Gourmandes ».

Les visiteurs se voient proposer une collection de balades associées à un pique-nique de produits locaux, à faire en autonomie toute l'année, sous la forme d'une journée ou de 2 jours avec une nuitée sur le territoire. Il s'agit d'offrir une découverte ressourçante et gourmande de notre territoire.

7 balades dans le cadre de la formule journée et 6 séjours dans le cadre de la formule deux jours sont ainsi proposés, sur réservation en ligne sur le site internet de l'Office de Tourisme ou au guichet.

Ces formules ont également été déclinées sous la forme de coffrets cadeaux.

L'Office de Tourisme désormais immatriculé au registre des agences et opérateurs de voyage propose un nouveau service de commercialisation en ligne.

#### Création d'une activité de Géocaching – co pilotage OTI Monts du Lyonnais



Suite à la conception en 2016 et 2017 d'une offre de Géocaching sur le territoire des Monts du Lyonnais, un travail de création graphique et de promotion a été enclenché en 2018. Il s'agit de créer un site internet et une application mobile dédiés à cette offre (lancement en septembre 2019). Douze circuits seront proposés aux visiteurs dont deux sur le territoire du Pays de L'Arbresle.

#### Animation de l'Espace Découverte du Pays de L'Arbresle



2167 visiteurs ont fréquenté l'Espace Découverte : 1432 par l'Office de tourisme et 735 lors des animations proposées par

Les Amis du Vieil Arbresle (démonstrations tissage, accueil de groupes...).

6 expositions temporaires ont été présentées, systématiquement ponctuées de « temps forts » : vernissages, visites guidées, conférences...

Pendant 3 jours, la présence du Cultur'en Bus du Département du Rhône a attiré 200 scolaires sur le thème « Qu'est-ce qu'un musée, qu'est-ce qu'une collection ? ».

Par ailleurs, l'Espace Découverte a accueilli en tant que « lieu de vie » diverses réunions : permanences Ski pour tous, point presse Fête de la pierre...

#### Programmation des Mercredis Découverte



Quelques chiffres :

- 20 animations programmées d'avril à octobre :

- 14 Mercredis-Découverte
- 6 Animations du Samedi (thèmes nature et VTT)
- 342 participants
- 68 % de remplissage (78 % pour les mercredis et 28 % pour les samedis).
- 50 % de nouveaux « clients »
- 10 % originaires des Monts du Lyonnais, 10 % de la Métropole, 10 % ailleurs dans le Rhône (hors Beaujolais), 70 % Pays de L'Arbresle
- 35 % sont venus en famille

#### Programmation des Journées européennes du patrimoine



L'édition 2018 a connu un franc succès, l'ensemble des communes étant pour la première fois représentées. 33 visites et animations organisées par les acteurs du patrimoine ont attiré 5186 visiteurs (dont 700 enfants).

#### Programmation d'une offre d'animations scolaires



Des animations scolaires d'éducation et de sensibilisation à l'environnement à travers les Espaces Naturels Sensibles ont été proposées à l'ensemble des écoles maternelles et primaires du territoire, publiques ou privées. 48 projets (24 sur les Carrières de Glay et 10 sur les Crêts Boisés) contre 34 en 2016/2017, composés de 3 séances dont une sortie sur le terrain ont ainsi été réalisés, soit 144 animations réparties sur 12 communes, concernant 1150 élèves. L'Office de Tourisme a par ailleurs renouvelé l'édition du catalogue des animations scolaires, diffusé à l'ensemble des établissements privés/publics élémentaires, collèges et lycées du territoire ainsi que le forum annuel des animations scolaires.

### ACTIONS EN ACCOMPAGNEMENT

#### Dispositif de valorisation du patrimoine



Instauré en 2017, ce dispositif vise à soutenir toutes opérations de valorisation du patrimoine qui participent à la mise en œuvre de la stratégie touristique du Pays de L'Arbresle et s'adresse à l'ensemble des associations du patrimoine et des communes du territoire. L'appel à projet 2018 a permis de soutenir deux opérations.

### Mise en place du dispositif d'aides directes aux projets touristiques



Ce dispositif en lien avec le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation de la Région Auvergne Rhône-Alpes et instauré en Conseil Communautaire du 8 février 2018 vise à soutenir les établissements privés éligibles ayant leur siège sur le territoire du Pays de L'Arbresle, pour tout projet touristique visant à développer et/ou qualifier l'offre patrimoniale du territoire. L'appel à projet 2018 a permis de soutenir une opération.

### Elaboration d'une procédure de Déclaration de projet pour l'Auberge de St Bonnet le Froid



La Communauté de Communes porte une procédure de déclaration de projet visant la mise en compatibilité de documents d'urbanisme pour permettre aux porteurs de projet du site de déployer une activité touristique.

## ACTIONS PARTICIPANT AU DÉVELOPPEMENT ET À LA QUALIFICATION DE L'OFFRE D'ACCUEIL

### Accueil Groupes



L'Office de Tourisme propose un service sur mesure aux groupes pour les inciter à découvrir le Pays de L'Arbresle et réserver plusieurs prestations: 14 contrats (6 de moins que l'année précédente) ont ainsi pu être concrétisés générant 7300 € de retombées économiques (1300 € de + que l'année précédente).

### Mise en place d'une signalétique pour les hébergements touristiques du Pays de L'Arbresle



Afin de signaler et rendre plus accessibles les hébergements touristiques du territoire du Pays de L'Arbresle pour les clients ayant réservé, et de promouvoir les hébergements touristiques pour les clientèles de passage et les habitants du territoire, un schéma d'implantation a été mis en place par le Pôle Tourisme de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle sur l'ensemble du territoire. Ce travail a débuté en 2017 en collaboration avec chacune des communes et est conforme aux règles de la signalisation routière.

La pose de l'ensemble des panneaux s'est déroulée pendant l'été 2018. A ce jour, tous les hébergements touristiques sont signalés selon une même charte graphique, harmonisant ainsi la signalétique routière du territoire.

Cette action est mise à jour annuellement : intégration des nouveaux hébergements touristiques déclarés, suppression de ceux qui cessent leur activité.

## ACTIONS PARTICIPANT À L'ANIMATION DU RÉSEAU

### ACTIONS VISANT À INFORMER

#### Diffusion de la « lettre du réseau »



En 2018, trois lettres du réseau ont été envoyées à l'ensemble des acteurs touristiques du territoire. Ce support, créé en 2016 en complément des flash infos plus ponctuels, a pour principal objectif de faciliter la création de liens, d'enrichir la connaissance du territoire et de communiquer sur les actions de l'Office de Tourisme, son rôle d'accompagnement et d'animation.

#### Diffusion des « Manifestations du week-end »



Diffusant depuis 15 ans un programme hebdomadaire des fêtes et manifestations de la région arbresloise, l'Office de tourisme a travaillé sur une nouvelle version mensuelle qui prendra effet en 2019. Elle devrait permettre aux lecteurs de mieux préparer leurs sorties et notamment de prendre connaissance des modalités de réservations de certains évènements.

### ACTIONS VISANT À CRÉER DU LIEN

#### Constitution de groupes de travail afin d'élaborer le futur plan d'actions 2019-2021



Courant octobre 2018, trois groupes de travail ont été réunis, rassemblant près d'une quarantaine de professionnels du territoire, pour réfléchir ensemble à la stratégie touristique du territoire pour les trois prochaines années. Des échanges riches et intéressants ont permis de dégager des pistes de réflexion afin de co-construire au début de l'année 2019 le plan d'actions 2019-2021.

#### Rencontres du Tourisme



Cet évènement annuel, à destination de l'ensemble des acteurs touristiques et élus du territoire, vise à créer du lien, porter la stratégie touristique et les actions à la connaissance des acteurs et participer à la culture touristique des participants. La troisième édition de cet évènement s'est déroulée le 28 mai 2018 à la Cave des Coteaux du Lyonnais de Sain Bel et a réuni une quarantaine de participants.

#### L'organisation d'Eductours



Ces sorties Découvertes, déployées en différents endroits du territoire, sur une demi-journée et proposées à l'ensemble des acteurs touristiques permettent à chaque participant de parfaire sa connaissance du territoire pour mieux le promouvoir.

Deux Eductours ont eu lieu en 2018 réunissant 40 participants.

### Visites de prestataires



Cette procédure consiste à élaborer un programme de visites d'acteurs assurées par les membres de l'Office de Tourisme afin d'établir un lien personnalisé avec eux. En 2018, sept nouveaux prestataires (hébergeurs, restaurateurs, prestataires de loisirs) ont été rencontrés sur leur structure.

### ACTIONS VISANT À VALORISER LES ACTIVITÉS

#### Dispositif d'«Office de Tourisme hors les murs»



Ce dispositif a pour objectif de renforcer la mission d'accueil de l'Office de Tourisme en allant à la rencontre des visiteurs qui ne fréquenteraient pas la structure durant leur séjour.

En 2018, l'Office de Tourisme a renforcé sa présence sur des événements du territoire, en mettant l'accent sur la thématique balade et randonnée, ainsi que sur des manifestations organisées par le département.

Ainsi, l'Office de Tourisme a été présent sur 5 événements du territoire afin de valoriser toute son offre touristique, permettant d'établir 303 contacts qualifiés.

L'Office de Tourisme a également été présent sur des événements départementaux permettant de valoriser toute l'offre globale des Monts du Lyonnais et du Beaujolais, en partenariat avec les autres offices de tourisme du Rhône (Salon du Randonneur, Lov'in Rhône, Lyon Free Bike, Sport et Loisir en fête).

#### Réseau des Correspondants communaux



Le réseau des correspondants communaux permet notamment de communiquer :

- sur les activités et équipements touristiques des 17 communes auprès du grand public à l'Office de Tourisme et sur les manifestations ou salons.
- sur des actions mises en place par l'Office de Tourisme auprès des habitants et des acteurs du tourisme.

Les correspondants communaux sont donc informés de l'actualité de l'Office de Tourisme, font remonter les nouveautés de leur commune et sont invités lors des différents moments de rassemblement (rencontres du tourisme, éductours, groupes de travail, vernissages Espace Découverte...).

## ACTIONS PARTICIPANT À LA PROMOTION ET AU MARKETING

### Relations presse et insertions publicitaires



Afin de valoriser les nouveautés touristiques du territoire, l'Office de Tourisme a maintenu, tout au long de l'année, des relations presse régulières avec une sélection de médias jugés prioritaires parmi lesquels Le Progrès, le magazine EXIT, le quotidien Tribune de Lyon, le Magazine Grain de Sel ainsi que le site internet du comité départemental de randonnées pédestres du Rhône.

### Éditions



Comme chaque année, l'Office de Tourisme met à jour sa collection d'éditions afin de proposer une information touristique actualisée, permettant ainsi de mettre en avant les nouveautés proposées.

Un dépliant promotionnel de l'Espace Découverte du Pays de L'Arbresle et du Musée Atelier des Canuts a également été créé afin de faire la promotion de ce site majeur du territoire.

Ces éditions touristiques sont diffusées sur le territoire à l'ensemble des prestataires touristiques par l'intermédiaire des correspondants communaux, ainsi que sur des points stratégiques de la métropole lyonnaise via une entreprise spécialisée.

### FRÉQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME

L'OT a accueilli 3957 visiteurs au guichet (contre 3460 en 2017) et traité 700 contacts à distance. En 2018, on recense sur le site internet 122.000 pages vues soit une hausse de 8% par rapport à 2017.

### AUTRES SERVICES DE L'OFFICE DE TOURISME

**Les billetteries d'événements et prestations en lien avec l'offre du territoire :**

4 billetteries, 430 billets vendus.

**La Boutique :**

vente d'ouvrages/cartes et de produits du terroir promus par la Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux. Nouvelle formule instaurée en 2018 avec uniquement des producteurs adhérents à la Marque mais installés en Pays de L'Arbresle.

### TAXE DE SEJOUR

34 927 € de recettes de taxe de séjour collectées en 2018 dont 10% reversés au Département du Rhône au titre de la taxe de séjour additionnelle.



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### HABITAT : SOUTIEN AUX OPÉRATEURS SOCIAUX ET AUX PARTICULIERS, TOUJOURS EFFECTIF À TRAVERS LE PLH ET LE PIG

Malgré un ralentissement des projets de construction en 2018, le rythme de production de logement reste important avec toujours une prédominance des logements individuels, une difficulté à mettre en œuvre de l'habitat groupé et une offre en logements locatifs sociaux qui grandit.

Les constructions en accession sociale sont aussi bien présentes et apportent une réponse intéressante notamment aux primo accédants sur un territoire où le marché immobilier est inaccessible pour certains.

#### CHIFFRES 2018 :

##### Objectif du PLH 2014-2019 :

##### Production de 297 logements par an

Sur la période 2014-2018, production

de 222 logements par an, dont

70% de logements individuels

15% de logements collectifs

15% de logements individuels groupés

##### Objectif du PLH 2014-2019 : Production de 72 logements en accession sociale à la propriété

Sur la période 2014-2018, production de 189 logements,

à Bessenay, Dommartin, L'Arbresle et Lentilly,

dont 36 soutenus dans le cadre du PLH

##### Objectif du PLH 2014-2019 :

##### Production de 377 logements locatifs sociaux

Sur la période 2014-2018, production de 364 logements,

à L'Arbresle, Bessenay, Chevinay, Courzieu, Eveux,

Fleurieux sur L'Arbresle, L'Arbresle, Lentilly, Sain Bel,

St Germain-Nuelles, St Pierre la Palud,

dont 64 soutenus dans le cadre du PLH (PLAI).

Les actions du PLH permettent d'accompagner les projets des communes et des opérateurs sociaux (soutien financier, garanties d'emprunt) mais elles s'adressent également aux particuliers de différentes manières :

- Tout d'abord avec le Programme d'Intérêt Général (PIG) que la Communauté de Communes a choisi de prolonger de 2 années (2018 et 2019) pour aligner la durée du PIG sur celle du PLH.

- Ainsi en 2018, SOLIHA, animateur du dispositif choisi par la Communauté de Communes, a continué son action de terrain.

- 70 personnes ont pris contact avec SOLIHA et 21 logements ont bénéficié d'aides à la réhabilitation soit pour des travaux liés à l'adaptation du logement pour le maintien à domicile, soit pour des travaux en vue d'améliorer l'efficacité énergétique. Sur ces dossiers, un seul concerne un propriétaire bailleur. Cette catégorie reste difficile à mobiliser en raison de la tension du marché locatif sur le territoire.

- Ce sont donc en majorité des personnes retraités (2/3 des projets) et il est constaté qu'en matière

d'économies d'énergie les ménages engagés dans la démarche sont très moteurs dans leurs projets, avec des délais de mise en œuvre courts.

Un partenariat avec la plateforme Info énergie Rhône Métropole de Lyon, animée par HESPUL a permis d'orienter les personnes ne relevant pas des aides ANAH et ayant des projets de rénovation énergétique, vers des conseillers pour construire leur projet et identifier les aides possibles. 82 personnes ont été accompagnées sur leurs projets et 31 dossiers (essentiellement concernant l'isolation des combles ou les changements des fenêtres) ont reçu un financement dans le cadre de la démarche TEPCV.

Une communication commune entre SOLIHA et l'espace Info Energie a été diffusée pour une simplification pour les bénéficiaires.

#### CHIFFRES 2018 :

- 21 logements réhabilités
- 460 000 € de travaux générés (dont 40 % des devis émanent d'entreprises du pays de L'Arbresle)
- 205 000 € de subventions :
  - ANAH : 181 892 €
  - CCPA : 16 597 €
  - Département : 7 000 €
- 14 dossiers pour des économies d'énergie (avec un gain énergétique moyen de 47 % ; un gain de 25 % est attendu pour avoir droit à des aides)
- 6 dossiers de maintien à domicile (avec un taux moyen de subvention de 68 %)
- Taux moyen d'aide tous dossiers confondus : 44 %
- 5 dossiers ont fait appel à PROCIVIS (2 pour un préfinancement et 3 pour un prêt à taux zéro Mission Sociale)
- 1 seul logement de propriétaire bailleur

Les particuliers ont aussi été accompagnés dans leur recherche d'un logement locatif grâce à la tenue de permanences d'accueil, de conseil et d'orientation tenues mensuellement par SOLIHA dans les locaux de la Communauté de Communes.

63 ménages différents ont été accueillis en 2018 (dont 58 pour la 1<sup>ère</sup> fois), pour la majorité orientée par la Maison du Rhône ou un CCAS.

AILOJ a tenu ses permanences pour l'accès au logement des jeunes au PIJ à raison de 2 fois par mois (20 permanences). 24 adultes et 8 enfants (la moitié vivant chez leurs parents et en majorité âgés de 18 à 25 ans) ont été reçus, orientés par des partenaires (mission locale, prévention...). Par ailleurs, AILOJ a assuré la gestion de 6 logements (soit 7 places) en sous location à L'Arbresle.

## GENS DU VOYAGE : DES AIRES D'ACCUEIL OPÉRATIONNELLES ET DES FAMILLES SÉDENTARISÉES À RELOGER

**La Communauté de Communes est dotée de 2 aires d'accueil des Gens du voyage :**

- **L'une à L'Arbresle** pour accueillir les familles de passage (stationnement de 3 mois à 6 mois maximum) et comportant 5 emplacements et 10 places.
- **L'autre à Lentilly** pour le grand passage et composée de 80 places, ouverte de mai à septembre.

Une prestation de gestion de ces aires est confiée à la société Gestion'aire, qui a été renouvelée dans sa mission en fin d'année.

La sédentarisation reste un sujet compliqué sur le territoire. Mais un travail a été engagé depuis la fin de l'année avec des communes volontaires ; la recherche d'emplacements adaptés à l'accueil des familles est accompagnée par les services de la DDT.

## SCOT DE L'OUEST LYONNAIS : RÉVISION ET ADOPTION DU PADD



**Le SOL** porte la révision du SCOT de l'Ouest lyonnais. Après l'élaboration d'un diagnostic partagé, la 1<sup>ère</sup> phase de réflexion a été alimentée par un travail en ateliers sur les thèmes suivants :

Transports et mobilités, agriculture et paysage et environnement, climat –énergie, démographie-habitat, économie.

Les travaux et échanges menés ont abouti à l'adoption d'un PADD. Ainsi le travail sur le DOO a pu démarrer en fin d'année sur la base des orientations du PADD, à savoir :

#### Transports et mobilités :

- Développer les transports en commun et organiser l'intermodalité
- Faire une place aux modes actifs
- Réduire la place de la voiture

**Habitat démographie :**

- Encadrer l'évolution de la population
- Maîtriser l'étalement urbain par la mise en œuvre du concept de village densifié
- Restructuration des espaces urbanisés
- Coupures d'urbanisation inconstructibles

**Agriculture et tourisme :**

- Assurer le dynamisme de l'activité agricole et structurer la filière bois
- Conforter et développer le potentiel touristique du territoire
- Préserver l'hébergement existant et permettre le développement de nouveaux hébergements

**Paysage et environnement :**

- Préserver les richesses du paysage
- Préserver et valoriser la trame verte et bleue et valoriser la nature ordinaire
- Garantir la préservation des ressources naturelles par une gestion responsable

**Climat et énergie :**

- Adapter le territoire aux effets du changement climatique
- Améliorer la performance énergétique et réduire les émissions des gaz à effet de serre
- Encourager le développement des énergies renouvelables

## **SOUTENIR L'AGRICULTURE LOCALE, LES PROJETS STRUCTURANTS, POUR PERMETTRE AUX AGRICULTEURS DE MIEUX VIVRE DE LEUR TRAVAIL**

### **Accompagner les initiatives individuelles ou collectives pour répondre aux besoins des agriculteurs :**

Deux projets de création de logements destinés à héberger dans des conditions réglementaires les travailleurs agricoles pendant la période des travaux saisonniers, ont été soutenus en 2018.

Après avoir participé au financement de deux ateliers de découpe transformation de viande, un troisième atelier à la ferme a été soutenu permettant à des agriculteurs de réaliser de l'abattage et de la découpe de volaille à la ferme. D'autres projets, dont certains portant sur la transformation de fruits et légumes sont en cours d'accompagnement.

Les élus ont souhaité soutenir la démarche de la cave AGAMY qui a créé en 2018 « Agamy Vignobles », un domaine viticole en financement participatif, ouvert au plus grand nombre et qui donne l'opportunité de devenir collectivement propriétaire de vignoble via l'achat de parts dans la société. L'objectif de ces acquisitions foncières est de sécuriser la production viticole de la cave pour les années à venir. L'idée est d'acheter le foncier disponible pour permettre aux exploitations existantes de sécuriser leur production ou d'installer des jeunes agriculteurs qui viendront grossir la production viticole de la cave.

### **Initier et accompagner des actions permettant de préserver l'agriculture de demain :**

Dans le cadre de son partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement Rhône Métropole (CAUE), la CCPA a proposé un accompagnement pris en charge par la collectivité pour permettre aux agriculteurs du territoire d'améliorer les conditions d'accueil à la ferme. Cette formation se voulait très pragmatique et avait pour objectif de faciliter la définition d'un projet concret d'aménagement de l'exploitation. Les 8 agriculteurs ayant participé à la session 2018 ont été accompagnés par deux intervenants du CAUE, un architecte et un paysagiste, en alternant réunions collectives et visites sur site.

Dans un contexte de vieillissement de la population agricole, les élus communautaires ont mis en exergue la nécessité de travailler sur le foncier agricole afin de maintenir l'agriculture locale, permettre l'installation de nouveaux agriculteurs, notamment hors cadre familial, assurer la fonctionnalité des exploitations, préserver le paysage et le cadre de vie... Pour ce faire, une animation à l'échelle communale a été engagée afin de définir des secteurs à enjeux agricoles dans lesquels une attention particulière serait portée aux ventes de foncier agricole.

La CCPA a participé au déploiement du dispositif de lutte contre la grêle mis en place à l'échelle du département du Rhône. Ce dispositif repose sur la formation d'un réseau d'agriculteurs mobilisés pour lâcher des ballons météo spécialement conçus pour aller ensemençer les nuages à fort risque de grêle avec des sels hygroscopiques afin de les faire précipiter sous forme de pluie.

Enfin, le travail du Groupement de Défense Sanitaire du Rhône de mise en place du plan de lutte contre le frelon asiatique a été soutenu. Par ailleurs, l'action de l'association Solidarité Paysans de soutien aux agriculteurs en difficulté a été de nouveau accompagnée en 2018.





## SERVICE À LA PERSONNE

### PETITE ENFANCE

#### **LES RAM (RELAIS ASSISTANTS MATERNELS) : UN SERVICE PERFORMANT POUR LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL DES JEUNES ENFANTS**

L'activité des 3 RAM du Pays de l'Arbresle a été intense en 2018. Tout en apportant les services habituels aux assistants maternels et aux familles, les animatrices ont travaillé ensemble sur l'organisation du service en prenant en compte l'arrivée du 4<sup>e</sup> RAM à Saint Pierre la Palud.

Les temps collectifs réunissant les assistants maternels et les enfants qu'elles accueillent restent la porte d'entrée principale des RAM et les rendent visibles, permettant ainsi la promotion des autres missions des RAM : accueil des familles en recherche de mode de garde pour leur enfant, information sur les rôles d'employeur et de salarié, organisation de la formation continue, temps festifs, information par des conférences...

Le travail en réseau des RAM du territoire est riche et permet de proposer aux usagers non seulement une continuité du service mais aussi l'accès à des actions qui nécessitent un public plus important (formation, conférences ...). C'est aussi l'occasion pour

les animatrices d'échanger sur leurs pratiques.

Le renouvellement d'agrément des RAM par la CAF pour 4 ans (2019-2022) a eu lieu en fin d'année.

Les travaux du nouvel équipement à Saint Pierre la Palud se sont terminés à l'automne et les aménagements et équipements intérieurs ont ensuite pu être mis en œuvre.

#### **En 2018 : 332 assistants maternels agréés sur le Pays de L'Arbresle répartis entre les 17 communes.**

Ils sont répartis entre les 3 RAM de la manière suivante :

- La Ronde des Loupiots à L'Arbresle : 110
- Les Ecureuils à Lentilly : 102
- Trottinette en itinérant : 120

**À NOTER** que les RAM ont participé à la réflexion sur la parentalité et aux semaines de la Parentalité : « être parent au Pays de L'Arbresle ».

Ils ont proposé outre des temps d'animation parents-enfants dans les locaux des RAM à L'Arbresle et à Lentilly, une soirée débat intitulée « Vers une alimentation bienveillante » à la salle des fêtes de Sain Bel.

## **ACTION SOCIALE : « ÊTRE PARENT AU PAYS DE L'ARBRESLE » : DES ACTEURS AU SERVICES DES FAMILLES**

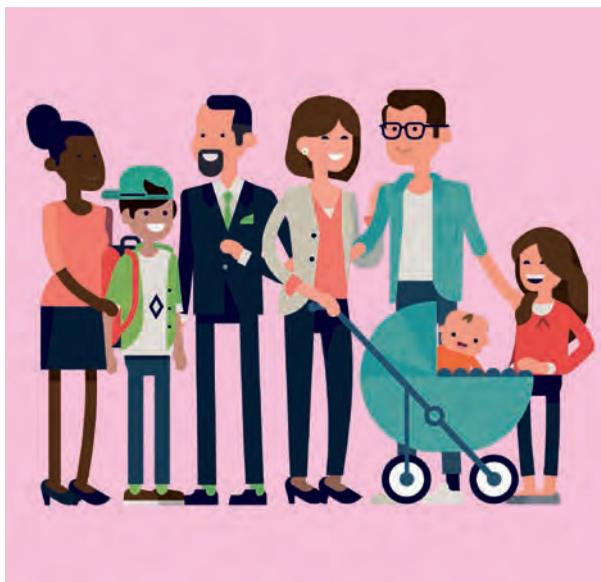
La réflexion initiée fin 2017 s'est poursuivie avec les acteurs du territoire intervenant dans le champ de la parentalité (associations : COVADYS, GRAIN DE SEL, MJC, ANA, association de parents d'élèves, EAJE ... institutions : éducation nationale, département, ...). Plusieurs rencontres ont abouti à la mise en place des « Semaines de la parentalité » en octobre et novembre. Cette démarche a été l'occasion de présenter dans un même programme toutes les actions menées par les acteurs en direction des parents dans les différentes communes pendant les mois d'octobre et de novembre.

Cette présentation globale a donné de la visibilité aux événements proposés pour les acteurs entre eux d'une part et pour les parents d'autre part.

Plus de 20 événements ont été ainsi mis en lumière s'adressant aux parents de tout petits, des enfants et aussi des adolescents.

**En ouverture de ces semaines, 2 temps forts ont été proposés par la Communauté de Communes à Fleury sur L'Arbresle :**

- L'un pour les acteurs avec un objectif d'échanges et de connaissance mutuelle
- L'autre pour tout public avec un forum pour rencontrer les acteurs, des conférences débats.



Le bilan de cette réflexion portée sur l'année et de l'action des semaines de la parentalité a été effectué en fin d'année avec les acteurs participants. Les retours ont été très positifs avec une envie commune de poursuivre vers la formalisation d'un Conseil Local de la Parentalité.

## **LES AÎNÉS CONNECTÉS : INITIATION AU NUMÉRIQUE DES SÉNIORS**

L'initiation au numérique est apparue comme un moyen de permettre à tous l'accès aux outils d'aujourd'hui, de reconnecter les seniors avec les autres générations, de repousser l'âge de la dépendance. C'est aussi la possibilité de préserver le lien social et de favoriser la sortie de l'isolement.



Pour atteindre ces objectifs, la réponse positive à l'appel à projets de la CARSAT a permis de réunir près de 130 personnes par groupes de 10, dans les différentes communes du Pays de L'Arbresle. Les séances ont eu lieu dans 10 communes différentes, dans des locaux mis à disposition par les municipalités (L'Arbresle, Bibost, Bully, Courzieu, Sain Bel, Saint Germain Nuelles, Saint Julien sur Bibost, Sarcey, Savigny et Sourcieux les Mines) pour être au plus près des personnes.

Des tablettes ont été acquises par la Communauté de Communes et confiées aux bénéficiaires pendant la durée de l'initiation.

Plusieurs intervenants ont été sollicités pour animer ces séances.

L'association SAVNET de Savigny s'est investie dans l'opération et a accompagné des bénévoles de Bully, qui ont pris en charge des personnes sur leur commune ; plusieurs groupes ont été confiés au prestataire Papi Mamie digital.

Cette opération s'est avérée très positive et la Communauté de Communes a de nouveau répondu à l'appel à projets de la CARSAT pour prolonger cette action en 2019, avec les mêmes partenaires.



## UN NOUVEL OUTIL PERFORMANT AU SEIN DU SERVICE JEUNESSE COMMUNAUTAIRE : LE PIJ



L'année a été marquée par l'intégration, au 1er janvier 2018, du PIJ de L'Arbresle au sein du service Jeunesse de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle.

Afin de répondre aux besoins des jeunes et des acteurs jeunesse du territoire, une concertation a été mise en place pour redéfinir le projet du PIJ dans sa dimension communautaire, c'est-à-dire pour savoir comment déployer l'Information Jeunesse sur l'ensemble des 17 communes du territoire.

### À l'issue de la concertation 4 axes ont été retenus :

- Être un espace ressource de proximité sur toutes les questions liées à la jeunesse
- Être un acteur majeur sur les questions liées à la découverte des métiers et des formations, les jobs d'été
- Être un soutien au réseau partenarial
- Être un acteur majeur de l'éducation aux médias, aux réseaux sociaux et aux nouvelles technologies

En parallèle, le PIJ a maintenu ses actions existantes et a élargi sa communication pour les jeunes et acteurs de toutes les communes. Ainsi, ont été proposés : un Forum des métiers en mars, une Information sur l'Alternance en avril, l'Opération job d'été d'avril à mai, dont deux « Job dating » en mai et juin, un travail sur la découverte des métiers avec les lycéens de Germaine Tillion. Trois ateliers délocalisés ont aussi été organisés dans les communes en octobre-novembre dans le cadre des semaines de la parentalité, un à Bessenay, un à Bully, un à Lentilly. Portant sur les thématiques de l'orientation et des compétences psychosociales, ils ont permis de rencontrer une cinquantaine de familles du territoire. 23 jeunes se sont ensuite rendus au PIJ pour un accompagnement individuel sur l'orientation.

Un deuxième poste d'informatrice jeunesse sur la thématique du multimédia a été créé pour contribuer à ce déploiement.



### BAFA

14 jeunes de 9 communes ont bénéficié de l'aide de la CCPA pour financer leur BAFA en 2018, pour une somme totale de 3 350 €. En septembre, une rencontre entre les élus et les jeunes a été organisée pour valoriser l'action et échanger sur l'apport de la formation BAFA sur leur cursus d'étudiant ou professionnel.

### AILOJ

Le soutien à l'action d'AILOJ sur le Pays de l'Arbresle a permis d'accompagner 29 jeunes dans une recherche de logement sur le territoire.

### RAJPA ET COLLECTIF DE PRÉVENTION

Les conventions avec la MJC de l'Arbresle pour la coordination du Réseau des animateurs Jeunesse du Pays de l'Arbresle (RAJPA) et du collectif de Prévention ont été le support de nombreuses actions à destination des jeunes et des acteurs jeunesse du territoire. Pour le collectif de prévention, on retiendra, entre autres, sa participation au Cross contre le harcèlement au collège des 4 vents à l'Arbresle, la mise en place d'un espace préventif au « Roots de campagne » à Fleurieux, l'organisation de la venue d'une pièce de théâtre intitulée « Tu m'agresses la parole » qui a touché près de 1000 élèves des différents collèges et lycées du territoire ; la mise en place sur l'espace public et la formation autour l'exposition Non A La haine.

La coordination du RAJPA a permis la participation d'animateurs et d'élus aux journées NEUJPRO, les rencontres nationales des politiques Jeunesse ; le cofinancement de séjours neige de secteurs jeunes et aussi l'organisation d'un RAID aventure réunissant 50 jeunes et 8 animateurs de différentes structures jeunesse du Pays de l'Arbresle.

Enfin, en janvier dernier, les élus de la Communauté de Communes ont rencontré en salle du conseil communautaire une vingtaine d'élèves élus au Conseil de Vie Lycéen du Lycée Germaine Tillion afin d'échanger sur leur rôle d'élu et l'engagement que cela représente.



# SPORTS

## ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

### L'ARCHIPEL, AQUA-CENTRE DU PAYS DE L'ARBRESLE

En 2018, le centre aquatique a pu accueillir le grand public ainsi que le secteur scolaire :

- Pour le primaire, toutes les classes de la CCPA de la grande section au CE2 participent à la natation scolaire
- Les collègues pour leurs classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>

La saison estivale a été bonne avec environ 40 000 entrées pour l'espace aquatique.

L'Archipel a conservé la mise en place de nombreuses animations pendant les vacances scolaires : halloween, Noël, fun boat, parcours aquatique, soirées aquagym et nocturnes ! Elles permettent d'augmenter le nombre d'entrées sur la saison hivernale.

En parallèle, le centre forme s'est doté de nouvelles machines de renforcement musculaire pour la satisfaction de ses abonnés.



### LE BOULODROME

Le nouvel espace de convivialité permet désormais d'accueillir les différents clubs et de disposer d'un accueil plus agréable notamment lors des manifestations du week-end.



## LE COMPLEXE SPORTIF ET LE PLATEAU SPORTIF



En priorité à disposition du lycée G. Tillion sur les créneaux horaires en journée et totalement utilisé en soirée par les clubs locaux.

**Sur la salle multisports** par les clubs de basket, de handball, de badminton et d'athlétisme.

**Sur la salle de gym** spécialisée par les clubs de l'Arbresle, Savigny et Bessenay.

**Sur la salle d'escalade** par les clubs de la MJC et de St Pierre la Palud. En week-end, le complexe accueille différentes compétitions locales et régionales.

## LE RUGBY



Depuis 2009, le Rugby club arbreslois évolue sur un terrain appartenant à ERDF, à la Perollière sur les communes de Saint-Pierre-la-Palud et Sain-Bel. Un terrain vite saturé qui a rapidement mis le club dans une situation délicate car il ne dispose que d'un terrain pour ses 250 adhérents. Tous effectuent les entraînements et les matchs sur cette même pelouse. Le résultat se traduit par un terrain surutilisé qui se dégrade et devient complètement inutilisable, notamment en hiver.

C'est pourquoi les élus ont finalement décidé de créer un

stade de rugby à Fleurieux. Le site retenu est celui de l'ancien stade de football où plus personne ne joue. Il a donc été décidé de créer un terrain synthétique de 94 m de longueur et 68 m de largeur minimum avec des en-but de 6 m.

Aussi, 400 m<sup>2</sup> de vestiaires vont être réalisés comprenant quatre vestiaires pour les joueurs, deux vestiaires pour les arbitres, des douches, des sanitaires, un bureau, une salle de convivialité, un local technique des réserves et une buanderie, tandis qu'il y aura un éclairage moderne à LED.

### BOULODROME

**5 639**  
ENTRÉES



### COMPLEXE SPORTIF

**21 000**  
PERSONNES

SUR LES 32  
WEEKENDS LOUÉS



**2 400**  
PERSONNES

SUR LES 8 SEMAINES  
DES PETITES VACANCES SCOLAIRES

**48 300**  
PERSONNES

EN SEMAINE SUR  
LES 35 SEMAINES SCOLAIRES  
DU LUNDI MATIN AU SAMEDI MATIN

### ARCHIPEL

**157 059**  
ENTRÉES, DONT :



**115 715**

PASSAGES EN AQUATIQUE  
(DONT 38 552 ENTRÉES ESTIVALE  
DU 16/6 AU 31/8/18)

**41 344**

PASSAGES AU CENTRE FORME.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT  
DU SERVICE STABLE :

**3 500 000 €**



## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POURSUIT SES ACTIONS

### POUR RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS PRODUITS

#### GESTION DES DÉCHETS – BILAN 2018

La Communauté de Communes continue des actions pour réduire la quantité de déchets produits. La campagne de distribution de composteurs à 20 € rencontre toujours un vif succès. 443 composteurs supplémentaires ont été distribués aux particuliers du territoire. Le prêt de gobelets réutilisables fonctionne aussi régulièrement avec au total 34 000 gobelets prêtés aux associations ou aux communes dans l'année. Le service anime toujours différents événements de sensibilisation à l'environnement pendant les semaines de l'environnement ou pendant la semaine européenne de réduction des déchets. Nouveauté 2018, l'aide à l'achat de broyeurs a rencontré un vif succès avec 114 demandes et 25 000 € versé aux particuliers.

Pour favoriser le réemploi de déchets, la Communauté de Communes soutient l'association REPA'AR qui a ouvert en mars 2018 une boutique solidaire au 95 rue Gabriel Péri à L'Arbresle. 43 tonnes d'objets ont pu retrouver une deuxième vie et créer des emplois locaux en insertion.

**En 2018, la Communauté de Communes a collecté 8 565 tonnes d'ordures ménagères** (bac poubelle noir et jaune) sur les 17 communes. Ces quantités sont en légère hausse par rapport à 2017 et montrent encore l'importance d'agir pour réduire les quantités de déchets produits sur le territoire. Le tri du verre a bien progressé avec 1326 tonnes (+8,4%).

La Communauté de Communes a implanté des conteneurs enterrés sur les communes de Courzieu, Fleurieux sur L'Arbresle, et Dommartin. **88 conteneurs enterrés sont en place sur le Pays de L'Arbresle.**

**Au niveau des deux déchèteries, 10 840 Tonnes de déchets ont été réceptionnées.** La fréquentation a baissé légèrement à 77 000 visiteurs en raison de la fermeture de la déchèterie de Fleurieux du 29 octobre au 31 décembre 2018 pour permettre les travaux du nouveau site.

**Depuis décembre 2017, les deux déchèteries réceptionnent le polystyrène pour une valorisation matière en isolant.** En 2018, ce tri a permis de trier 10 tonnes de polystyrène.

Pour la troisième fois, des collectes exceptionnelles d'amiante ont eu lieu permettant d'en collecter 30 tonnes

**Depuis 2018, les deux déchèteries collectent les bouchons en plastiques et en liège au profit d'associations caritatives.**

Pour améliorer la valorisation matière, les deux déchèteries sont équipés de benne pour les déchets d'ameublement. Cette nouvelle filière a permis de collecter 900 tonnes de meubles sur les deux déchèteries pour les valoriser.

Le taux de valorisation des déchets en déchèteries a augmenté, il est maintenant de 80,8 %.

**GUIDE D'UTILISATION  
DES CONTENEURS ENTERRÉS**

**LE TRIO  
GAGNANT**

**1 CONTENEUR = 10 BACS**  
+ ESTHÉTIQUE, + PROPRE, + DÉVELOPPEMENT DURABLE

EMBALLAGES  
ORDURES MÉNAGÈRES  
VERRE

**Plus d'informations :**  
Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle  
04.74.01.68.90 / ccpa@paysdelarbresle.fr

[www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr)

## EN CHIFFRES DU SERVICE EN 2018

AU TOTAL :

**20 735**

**TONNES**

DE DÉCHETS PRODUITS  
SUR LE TERRITOIRE  
SOIT 556 KG RÉPARTIS EN :



**178 KG**

D'ORDURES MÉNAGÈRES  
RÉSIDUELLES PAR HABITANT  
(EN AUGMENTATION  
DE 4% PAR RAPPORT À 2017)



**52 KG**

DE PAPIERS ET D'EMBALLAGES  
RECYCLABLES (STABLE PAR  
RAPPORT À 2017)  
TAUX DE REFUS 11%



**36 KG**

D'EMBALLAGES  
EN VERRE  
(+8 % PAR RAPPORT À 2017)



**291 KG**

DÉPOSÉS DANS LES  
DEUX DÉCHÈTERIES  
(EN HAUSSE DE 1 %  
PAR RAPPORT À 2017)



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE BILAN 2018

En 2018, la Communauté de Communes s'est engagée avec le syndicat de l'ouest lyonnais dans l'élaboration d'un nouveau Plan Climat Air Energie Territorial. Le plan comporte plusieurs étapes : diagnostic, objectifs stratégiques, plan d'actions.

A la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de GES ;
  - l'adaptation au changement climatique ;
  - la sobriété énergétique ;
  - la qualité de l'air ;
  - le développement des énergies renouvelables.
- L'élaboration du plan doit être terminée fin 2019.



# ASSAINISSEMENT COLLECTIF, ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET EAUX PLUVIALES

La Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle, les Communes et le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de l'Arbresle (S.I.A.B.A.) débattent de l'intérêt de maîtriser au plus tôt pour le Pays de l'Arbresle, soit dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les compétences assainissement collectif des eaux usées, assainissement non collectif (S.P.A.N.C.) et eaux pluviales au niveau d'une même structure.

En effet, les exigences réglementaires portées par la Police de l'Eau sur les Systèmes d'Assainissement (réseaux et stations d'épuration) et sur la qualité des rejets sont de plus en plus lourdes et coûteuses et de nouvelles normes apparaissent sur le grand cycle de l'Eau (GEMAPI) et le petit cycle de l'Eau (Eaux Pluviales).

**Le regroupement de ces trois compétences au sein de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle est envisagé. Il permettrait de :**

- transférer les compétences à une structure ayant une assise financière suffisante pour porter les trois compétences
- répondre solidairement à l'urbanisation croissante des communes et à l'évolution des normes qui les obligent.
- réaliser des travaux groupés sur l'assainissement et le pluvial afin d'améliorer le bon fonctionnement des stations et la qualité des rejets en milieu naturel.

**Informations à la CCPA :** 04 74 01 68 90

[ccpa@paysdelarbresle.fr](mailto:ccpa@paysdelarbresle.fr) ou au SIABA : 04 74 26 79 69.

Pour suivre toutes les actualités sur les transferts

de compétences : [www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr)

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'assainissement collectif désigne le système d'assainissement dans lequel les eaux usées sont collectées et acheminées vers une station de traitement des eaux usées pour y être traitées avant d'être rejetées au milieu naturel (rivière).

### LE SERVICE D'ASSAINISSEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

- 21 STATIONS DE TRAITEMENTS DES EAUX USÉES
- ENVIRON 283 KILOMÈTRES LINÉAIRES DE RÉSEAU
- 6 BASSINS D'ORAGE
- ENVIRON 1 405 000 M<sup>3</sup> D'EAUX USÉES TRAITÉES
- ENVIRON 13 800 ABONNÉS



## DÉMARCHE QUALITÉ DES REJETS DES ENTREPRISES (Q.R.E) OU "REJET DES PROFESSIONNELS"

Dans le cadre de vos activités professionnels, votre établissement peut être amené à utiliser la ressource en eau dans le cadre de vos productions : le rinçage du matériel ou toute autre activité de « process ». La Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle et ses partenaires s'associent pour vous aider industries, commerçants et artisans, à vous mettre en conformité avec la réglementation dans le domaine de l'eau et des rejets. La démarche Qualité des Rejets des Entreprises (Q.R.E) permet de vous accompagner.

### Contexte

Cette démarche s'inscrit dans une logique de conciliation entre le bon fonctionnement des systèmes d'assainissements (station d'épurations et réseaux), l'installation durable des entreprises sur le territoire et le bon état écologique des milieux aquatiques. Ces rejets (hors sanitaires, douches...), sont de type « non domestiques » et sont encadrés par l'article L 1331-10 du Code de la Santé Publique qui indique que « Tout déversement d'eaux usées, autres que domestiques (...) doit être préalablement autorisé par la collectivité (...) ».

### Accompagnement des entreprises

Dans le cadre de l'installation ou du suivi de votre entreprise, vous pouvez bénéficier d'un diagnostic gratuit (réseaux humides, produits utilisés, consommation d'eau, qualité de l'effluent rejeté)

avec le technicien en charge de la démarche Q.R.E. Par la suite, la mise en place de préconisation sur le domaine privé est à la charge de l'entreprise (analyses chimiques, prétraitement...).

Une assistance gratuite est proposée pour le montage des dossiers de subventions éligibles au titre de la politique menée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée-Corse (AERMC).

La Collectivité délivre par la suite, soit une Autorisation Spéciale de Déversement (ASD) à l'établissement ou le cas échéant, une Convention Spéciale de Déversement (CSD).

En plus du territoire de la CCPA, la démarche s'étend sur le secteur dit « Haute Brévenne » sur les communes de : Brullioles, Haute Rivoire, Les Halles, Montromant, Montrottier, Saint Genis l'Argentière, Saint Laurent de Chamousset et Souzy.

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

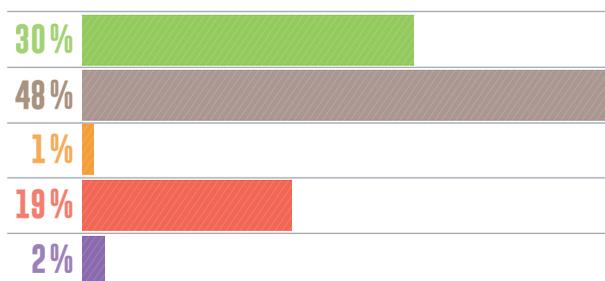
### LES INVESTISSEMENTS DU SERVICE :

Le service SPANC s'est doté en avril 2018 d'une tablette PC de terrain pour les tournées de bon fonctionnement de Monsieur SOUTRENON.

Le SPANC a de plus procédé à l'acquisition d'un détecteur de niveau de boues avec afficheur à cristaux liquides offrant une visualisation instantanée de la variation de concentration.

### LE CONTRÔLE DE BON FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES :

Au 31 décembre 2018, il existe 2 869 installations d'assainissement non collectif sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle. La deuxième phase des contrôles de bon fonctionnement (soit la troisième visite de l'installation) s'est poursuivie principalement sur les communes de COURZIEU, EVEUX, SAIN BEL et BULLY avec 372 diagnostics effectués. Seules 30% des installations ont été jugées « CONFORME » et pour 627 d'entre elles (soit 22% des installations) une réhabilitation urgente a été jugée nécessaire aux vus des risques sanitaires engendrés.



A ■ Conforme  
 B ■ Non conforme sans risque majeur  
 C ■ Non conforme avec risque majeur  
 D ■ Non conforme avec risque sanitaire et environnemental avérés  
 E ■ Absence d'installation

## LA RÉHABILITATION DES INSTALLATIONS PRÉSENTANT DES RISQUES SANITAIRES

Les propriétaires d'installations présentant des non-conformités ont l'obligation de réaliser des travaux de mise en conformité dans les 4 ans suivant l'édition du rapport de diagnostic (Loi sur l'Eau du 30/12/2006).

Pour permettre aux usagers possédant des installations présentant des risques sanitaires de remplir leurs obligations réglementaires, la Communauté de Communes coordonne un programme de subvention avec des financements :

- de l'agence de l'Eau Rhône Méditerranée et corse (3 000 € ou 3 300 € forfaitaires selon les communes),
- de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (entre 1 000 et 2 000 € selon les revenus).

Cette opération, débutée en 2016 par les communes de BESSENAY, BIBOST et SAINT JULIEN SUR BIBOST, COURZIEU, et SAVIGNY, c'est poursuivie en 2017 et 2018 sur l'ensemble du territoire de la CCPA.

Sur 389 usagers éligibles, 27% se sont à l'heure actuelle engagés dans le processus (soit 104 usagers) et 67 chantiers ont été réalisés.

Communes	Nombre de chantiers réalisés
BESSENAY	13
BULLY	4
CHEVINAY	1
COURZIEU	8
DOMMARTIN	2
FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE	1
LENTILLY	7
SARCEY	2
SAVIGNY	11
SOURCIEUX LES MINES	5
SAINTE JULIEN SUR BIBOST	2
SAINTE PIERRE LA PALUD	11
<b>Total</b>	<b>67</b>



# TRAVAUX D'INVESTISSEMENT EN VOIRIE

## PROGRAMME 2018

Le patrimoine routier de la CCPA est réparti entre des voies de première et de seconde catégorie ainsi que des voies de zones artisanales. Les voies de catégorie 1 et de ZA représentent sur l'ensemble du territoire les grandes liaisons routières et les axes majeurs stratégiques pour le Pays de l'Arbresle. Celles de 2<sup>e</sup> catégorie regroupent les voies dont l'intérêt est plus local.

### En 2018, la CCPA a budgété ou réalisé

- Dans le cadre des voies de 1<sup>ère</sup> catégorie les travaux suivants pour un montant de travaux de 880 388 € HT
- Dans le cadre des travaux exceptionnels de changement du pont de la Rochette sur les communes de Bessenay et Chevinay pour un montant de travaux de 475 000 € HT
- Dans le cadre des voies de zones artisanales pour un montant estimé de 110 000 € HT

### TRAVAUX VOIRIE 2018

#### VOIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE CATÉGORIE 1

Communes	Chantier	Nature des travaux	Montant HT
BESSENAY	Chemin de Cruzilleux à la croix du treve	Réfection de la Chaussée + purges	127 373
BULLY	Rue de France	Réfection couche de roulement + aménagements de sécurité	301 422
DOMMARTIN	Rue de Malataverne (U 002)	Aménagement circulation douce et réfection chaussée	183 296
LENTILLY	Chemin de Bois Seigneur	Réfection de la chaussée (2 <sup>e</sup> tranche)	201 036
SAVIGNY	Route des peupliers (VC 201)	Création d'un soutènement à la route	67 261
<b>TOTAL général HT</b>			<b>880 388</b>

Sur les voies de catégorie 2 l'enveloppe des travaux, répartie entre les 17 communes, s'élève à 608 2016 € HT. Ce sont donc près de 2 073 554 € HT que la CCPA a investi sur ses routes communautaires. L'ensemble

de la mission de maîtrise d'œuvre (phase conception, chiffrage, passation des marchés et suivi de travaux) hormis les travaux du pont de la rochette a été réalisé par le Service Voirie de la CCPA.

## ENTRETIEN DES VOIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Le coût d'entretien des voies d'intérêt communautaire en 2018 s'élève à 862 038 € TTC (hors travaux en régie réalisés par les communes) pour 293 kms de voies. Il se décompose ainsi :

- 349 876 € TTC pour l'entretien des chaussées (bouchage des nids de poules, emplois partiels)
- 272 400 € TTC pour l'entretien des dépendances (curage, fauchage des accotements)
- 39 734 € TTC pour l'entretien des signalisations verticales et horizontales

Par ailleurs 125 248 € ont été remboursés aux communes pour les prestations d'entretien des dépendances réalisés par leurs soins. Ces prestations sont réalisées dans le cadre d'une convention de partage de services.

### EN CHIFFRES

# 229

TONNES

D'ENROBÉS À FROID  
POUR LE BOUCHAGE  
DES NIDS DE POULES

# 165

TONNES

D'ÉMULSIONS  
DE BITUME POUR  
LES EMPLOIS PARTIELS.

# 740

HEURES

DE FAUCHAGE  
MÉCANIQUE

# 15 537

MÈTRES

DE FOSSÉS CURÉS

# 19

JOURS

D'ÉLAGAGE  
AU LAMIER

# 185

PERMISSIONS

DE VOIRIE



## AMÉNAGEMENT DU PARKING DE LA GARE DE FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE

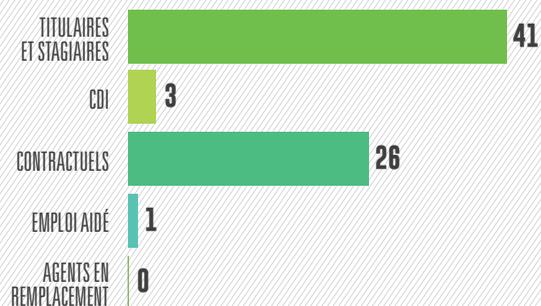
Dans le cadre de sa politique de mobilité et pour faciliter l'accès à la gare de Fleurieux sur l'Arbresle, la Communauté de Communes a réalisé la 2<sup>e</sup> partie des travaux d'aménagement du parking de la gare de Fleurieux sur l'Arbresle. 103 places de stationnements, dont 3 places réservées pour les PMR ont été créés afin de faciliter la mobilité par le train. Le montant total des travaux est de 481 487 € HT avec une participation de la Région à hauteur de 139 050 € et de l'Etat à hauteur de 96 250 €.





## RESSOURCES HUMAINES

### EFFECTIF



EFFECTIF TOTAL  
AU 31/12/2018 :

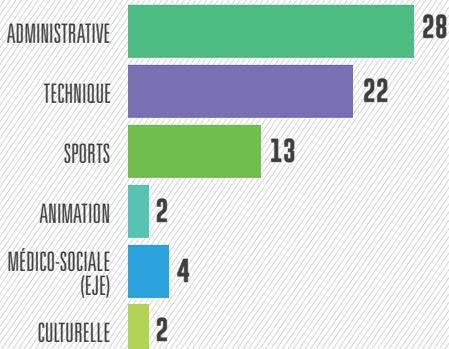
**71**  
AGENTS



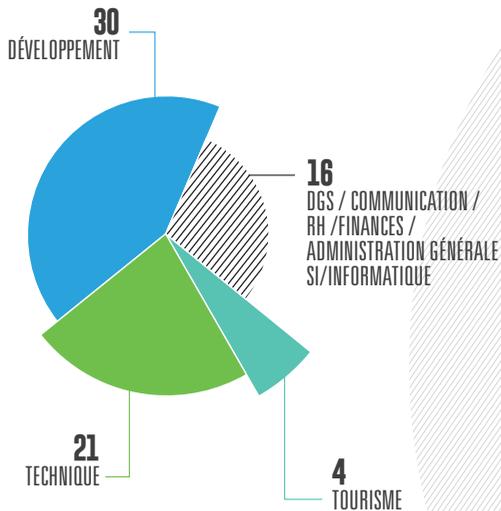
### RÉPARTITION PAR SEXE



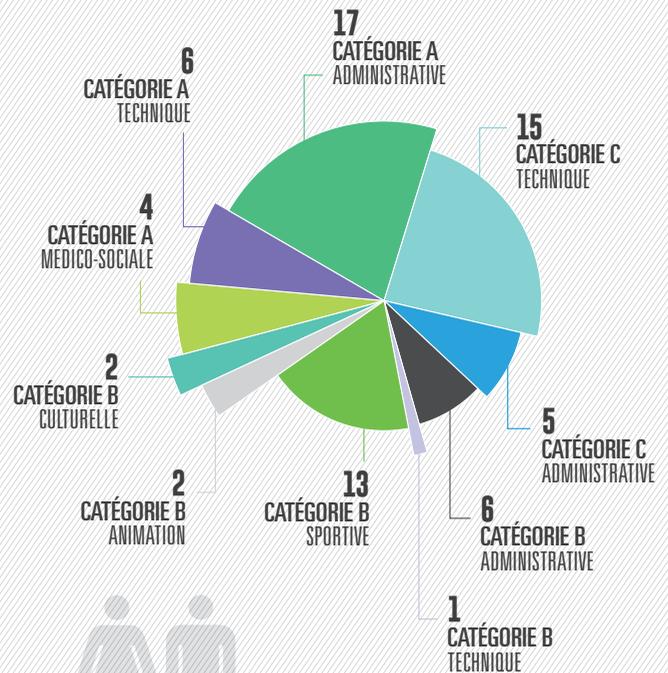
### RÉPARTITION PAR FILIÈRE



## RÉPARTITION PAR PÔLE



## RÉPARTITION PAR CATÉGORIE STATUTAIRE ET FILIÈRE



## FORMATIONS



LA MASSE SALARIALE REPRÉSENTE

**20,66%**

DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

## LES RÉALISATIONS 2018

### LA MISE EN ŒUVRE DU PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette réforme ayant pour objet de supprimer le décalage d'un an entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt permet une adaptation rapide aux changements de situations personnelles.

A compter de 2019, le salaire est donc directement versé net d'impôt.

Afin de préparer cette réforme dès 2018, les agents ont bénéficié sur les bulletins de paie de novembre et décembre d'une information personnalisée sur le futur prélèvement à la source.

Le service RH, en étroite collaboration avec l'administration fiscale, s'est attaché au paramétrage, à la mise en œuvre et à la bonne communication de cette réforme d'envergure. Une attention particulière a été portée à l'information des agents (note d'information, lettre interne, réunion RH, préfiguration sur le bulletin de salaire, écoute des agents).

### IMPACT RÉGLEMENTAIRE ET CARRIÈRE

Concernant l'application du Parcours Professionnel, Carrière et Rémunération (PPCR), 2018 a été une année blanche. Les mesures statutaires ont été reportées au 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'objectif affiché par le gouvernement est de concilier la trajectoire de redressement des finances publiques avec l'application du protocole PPCR. Les effets du PPCR reprennent au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### LE BILAN SOCIAL 2017

La loi prévoit que l'autorité territoriale présente au moins tous les 2 ans au comité technique un rapport sur l'état de la collectivité.

Ce rapport indique les moyens budgétaires et en personnel dont dispose la collectivité.

Il inclut le bilan des recrutements et des avancements des actions de formation, des demandes de travail à temps partiel ainsi que des conditions dans lesquelles la collectivité ou l'établissement respecte ses obligations en matière de droit syndical.

Initialement prévu pour favoriser le dialogue social à l'intérieur de chaque collectivité, le bilan social est également devenu un véritable dispositif statistique permettant au législateur et au pouvoir réglementaire d'opérer les ajustements et les réformes nécessaires au bon fonctionnement et à l'adaptation du statut de la Fonction Publique.

Les données du bilan social contribuent également à une meilleure répartition de l'emploi local : elles sont utilisées par le Centre De Gestion notamment pour affiner le nombre de postes à pourvoir par concours et mettre en place des politiques de Gestion Prévisionnelle des Effectifs Emplois et Compétences (GPEEC).

### LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

#### Plan et règlement de formation 2018-2019

Le plan de formation permet à une collectivité de structurer la formation de ses agents.

Il traduit de manière concrète et opérationnelle la politique de formation de la collectivité en tenant compte des orientations stratégiques définies par les élus et les besoins de professionnalisation des agents et des services.

Le plan de formation répond en premier lieu à une obligation. Cependant, il est avant tout un outil qui s'inscrit dans le cadre global d'une gestion prévisionnelle des emplois en prenant en compte l'évolution permanente des compétences des agents pour qu'elles répondent aux nouvelles exigences de leur environnement professionnel.

En effet, face à un environnement en évolution constante, les agents doivent être en mesure de satisfaire aux besoins et aux exigences des usagers.

Cet outil apportera ainsi une visibilité pratique sur les départs en formation, les budgets et les compétences nécessaires.

Enfin, le plan de formation est l'occasion d'impulser une réelle dynamique et de contribuer à l'enrichissement du dialogue social, tant au niveau des agents et de leur encadrement direct.

La formation est un réel outil de management qui permet de faire évoluer les compétences des agents.



## BILAN DES FORMATIONS 2018

La grande majorité des formations a été assurée par le CNFPT.

Le bilan de la formation rappelle la nouvelle politique de formation du CNFPT qui se traduit notamment par la diminution de 40% de l'offre de formation, par une dématérialisation accrue et par une réorganisation des « méthodes apprenantes ».

### Formation par Pôle



### Les Formations Hygiène et Sécurité représentent

**49,5** JOURS DE FORMATION

SOIT 10 ACTIONS DE FORMATION

- Analyse de la pratique pour les animateurs de relais assistants maternels
- Sécurisation des travaux en hauteur mettant en œuvre des échelles, escabeaux et marchepieds
- PSC1
- CAEPMNS
- recyclage PSE1
- Préparation à l'habilitation électrique : BS/BE manœuvre
- Echafaudages roulants - montage, démontage, utilisation
- Préparation à l'habilitation électrique : opération électrique en basse tension (indices B1, B2, BR, BC)
- Traitement de l'eau des piscines
- Sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) : les fondamentaux

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

### COMITÉ TECHNIQUE (CT)

Dans la fonction publique territoriale, le comité technique (CT) est une instance de représentation des fonctionnaires et de dialogue avec leur employeur public. Le CT est compétent pour rendre des avis préalables aux décisions de l'autorité territoriale sur les questions collectives (évolutions ayant un impact sur le personnel, grandes orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences, grandes orientations en matière de politique indemnitaire...).

#### Représentants du personnel

Titulaires	Suppléants
Audrey POLTURAT	Sylvie LE GAL
Erick FAURIA	Rémy MARION
Bodgan PLAVOSIN	Aurore KAISER
Zeeg LY	Tatiana ROMANO-MURACIOLLI

#### Représentants de la collectivité

Titulaires	Suppléants
Pierre-Jean ZANNETTACCI	Robert ALLOGNET
Diogène BATALLA	Florent CHIRAT
Nicole PAPOT	Noël ANCIAN
Bruno SUBTIL	Bernard DESCOMBES

#### Le CT a rendu des avis favorables sur :

- les réorganisations de services,
- la charte informatique,
- l'intégration du SIABA au 1<sup>er</sup> janvier 2019,
- le règlement et le plan de formation 2019/2020,
- le bilan social 2017.

Le conseil communautaire a fixé à 4 le nombre de représentants du personnel et a décidé le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel.

### Résultat des élections du 6 décembre 2018



**66**  
ÉLECTEURS INSCRITS,

**42** VOTANTS  
(TAUX DE PARTICIPATION 63.63 %)

- LISTE PRÉSENTÉE PAR LA CGT : 9 VOIX
- LISTE PRÉSENTÉE PAR LA CFDT : 33 VOIX

### COMITÉ D'HYGIÈNE DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Le CHSCT dispose d'une compétence générale en matière de santé, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail. Cette compétence couvre la totalité des activités de tous les travailleurs de la collectivité ou de l'établissement indépendamment de leur statut, ainsi que les intervenants extérieurs.

#### Le CHSCT a pour mission :

- de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents dans leur travail et à l'amélioration des conditions de travail ;
- de veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

Le Comité est réuni par son Président à la suite de tout accident mettant en cause l'hygiène ou la sécurité ou ayant pu entraîner des conséquences graves.

Les agents élus et les élus représentant la collectivité au CT sont aussi les représentants du CHSCT.

#### Représentants du personnel

Titulaires	Suppléants
Bogdan PLAVOSIN	Sylvie LE GAL
Erick FAURIA	Rémy MARION
Audrey POLTURAT	Aurore KAISER
Tatiana ROMANO-MURACIOLLI	Zeeg LY

#### Représentants de la collectivité

Titulaires	Suppléants
Pierre-Jean ZANNETTACCI	Robert ALLOGNET
Diogène BATALLA	Florent CHIRAT
Nicole PAPOT	Noël ANCIAN
Bruno SUBTIL	Bernard DESCOMBES

#### Le CHSCT a rendu des avis favorables sur :

- les conditions de travail des agents suite aux réorganisations de services,
- la lettre de cadrage et la désignation d'un assistant de prévention

## HYGIÈNE & SÉCURITÉ

### NOMINATION D'UN ASSISTANT DE PRÉVENTION

Le Président a nommé Monsieur Sébastien SEVE, assistant de prévention, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, après information du CHSCT.

L'assistant de prévention est une personne ressource, relais d'information et d'alerte en matière de santé et de sécurité au travail à destination de l'autorité territoriale mais également de l'ensemble des agents. L'assistant de prévention constitue le niveau de proximité du réseau des agents de prévention. La désignation d'un assistant de prévention est obligatoire.

## ACCOMPAGNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE D'INSERTION

10

STAGIAIRES  
ACCUEILLIS  
CETTE ANNÉE  
DANS LES DIFFÉRENTS  
ÉTABLISSEMENTS

1

EMPLOI  
D'AVENIR

## ILS ONT INTÉGRÉ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### PÔLE RESSOURCES / DIRECTION GÉNÉRALE

- Émilie GARREL - service commun ressources humaines
- Franck DELPEUX - service commun ressources humaines
- Valérie BUREAU - comptabilité
- Marie-Claire LAURENT - comptabilité
- Lucile RAYNAUD - communication
- Catherine CUISINIER - accueil/comptabilité

### PÔLE TECHNIQUE

- Franck VIDAL - entretien Archipel
- Cyrille DANGUIN - Directeur des services Techniques
- Yannick JAILLET - technique Archipel
- Yanis BENHADDAD - entretien Archipel

### PÔLE TOURISME

- Mickael TORRENTE - tourisme

### PÔLE DÉVELOPPEMENT & SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- Olivier CONVERT - Responsable du service des sports
- Tatiana ROMANO MURACIOLI - jeunesse
- Léa LACUVE - jeunesse
- Anthony MARTINEZ - commerce
- Marine BRAILLON - coworking

## DÉPARTS

### EN RETRAITE :

- Georges VICENTE 01/10/2018  
Responsable du service des sports
- Pascal RAZY 31/12/2018 - technique Archipel

### ILS ONT QUITTÉ LA CCPA POUR D'AUTRES AVENTURES PROFESSIONNELLES

- Ludovic JULLIEN - (fin de contrat emploi aidé, entretien Archipel)
- Mélissandre SILVEIRA - entretien Archipel
- Sandrine FOUILLET - accueil/comptabilité
- Aline VOLAY - comptabilité
- Audrey GAILLARD - tourisme
- Gaëlle MAUGIER - développement économique

## SERVICE COMMUN RESSOURCES HUMAINES

### AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018, 7 COMMUNES ONT INTÉGRÉ LE SERVICE COMMUN RESSOURCES HUMAINES :

Bully / L'Arbresle / Courzieu / Fleurieux Sur L'Arbresle /  
Saint Germain Nuelles / Saint Julien Sur Bibost /  
Sourcieux les Mines /

### LES PRINCIPALES MISSIONS DU SERVICE COMMUN RH :

- Gestion des carrières
- Gestion des absences
- Gestion de la formation
- Gestion de la rémunération et des accessoires
- Gestion des recrutements

### Quelques chiffres de l'activité du service commun (pour les 7 communes) :

Nombre d'arrêtés	256
Nombre de contrats	465
Nombre de bulletins de paie	3 362
Nombre de jours de formations	293

### 6 formations ont été organisées par la CCPA pour ses agents et pour ceux des communes du service commun RH, les thématiques sont les suivantes :

- Communication et relations professionnelles
- Conduite de projet
- Entretien professionnel encadrant
- Management
- Marchés publics – groupement de commande
- PSC1
- Saisie des variables de paie (pour les DGS et référents  
RH des communes)

Au total, des agents de toutes les communes du service commun ont participé aux formations.



## GESTION DES ASSEMBLÉES

Conseil Communautaire :	8
Délibérations Conseil :	199
Bureaux communautaires :	30
Délibérations Bureaux :	54
Arrêtés :	138

## MARCHÉS PUBLICS

Le Service de la Commande Publique assure le suivi des marchés pour l'ensemble des services de la collectivité dans le respect des principes de la commande publique : Liberté d'accès à la commande publique, Égalité de traitement des candidats, Transparence des procédures.

Consultations :	25
Marchés attribués :	41
Commission d'appel d'offres :	8

### - Marchés entre 25 000 et 90 000 € HT :

10 pour un montant de 361 000 € HT

### - Marchés entre 90 000 et 221 000 € HT :

6 pour un montant de 853 000 € HT

### - Marchés de plus de 221 000 € HT :

25 pour un montant de 12 420 000 € HT

Les marchés les plus importants en termes de montants ont été le marché d'exploitation des déchèteries, les travaux pour la création d'un complexe rugbyistique, les travaux d'agrandissement de la déchèterie de Fleurieux sur L'Arbresle et les travaux de voirie.

## MUTUALISATION ...

La mutualisation avec les communes s'est poursuivie avec la mise en place d'actions de formations sur la réglementation des marchés publics et la mise à disposition d'une plateforme de dématérialisation mutualisée (profil d'acheteur) dans le cadre de l'obligation de dématérialisation effective au 1er octobre 2018.

Afin de répondre à des besoins importants exprimés par les communes en termes de soutien juridique, la Communauté de communes a négocié une adhésion groupée aux services de la société SVP, ce qui a permis aux communes d'obtenir des tarifs intéressants et de bénéficier ainsi d'une assistance juridique efficace.

## GROUPEMENTS DE COMMANDES ...

Un groupement de commandes a été lancé pour la téléphonie fixe avec 10 communes et le SYRIBT. Le marché global d'infogérance lancé à travers un groupement de commandes porté par la CCPA s'est élargi en 2018 à 9 nouvelles communes, ce qui porte l'ensemble des membres à 14.



## CLAUSES D'INSERTION PROFESSIONNELLE BILAN 2018

### LES MARCHÉS CONCERNÉS

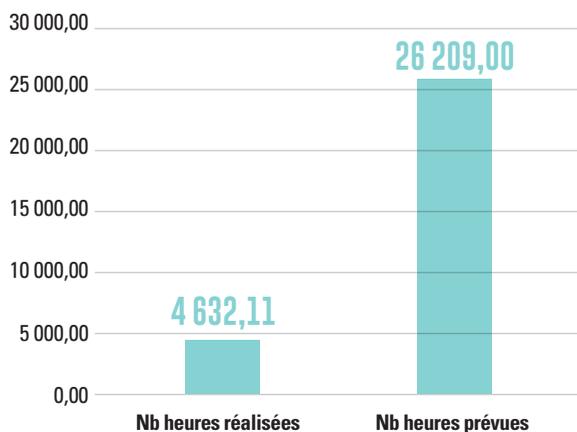
- Collecte des Ordures Ménagères
- Travaux de Voiries
- Entretien des Espaces Verts
- Travaux de voiries intercommunautaires
- Marché de Maîtrise d'œuvre - Zac Bully
- Rénovation-construction de la déchetterie de Fleurieux S/L'Arbresle

### NOMBRE D'HEURES INSCRITES / NOMBRE D'HEURES RÉALISÉES

Nb heures réalisées	4 632,11
Nb heures prévues	26 209,00
Nb heures formation réalisées	336



### CC du Pays de l'Arbresle (CCPA)

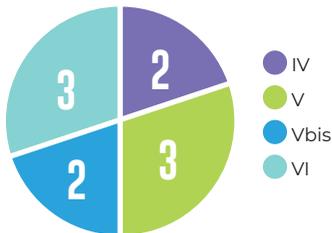


Le nombre d'heures prévues est conséquent car il totalise les heures totales du marché de collecte OM (22 400 h). Les heures réalisées correspondent à presque 3 Equivalents Temps plein sur une année.

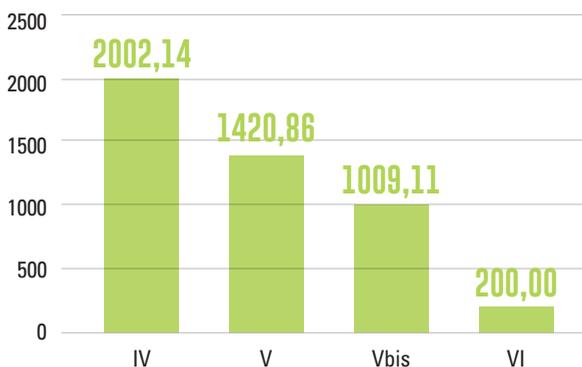
## LES BÉNÉFICIAIRES

Les heures d'insertion inscrites sur les marchés de la CC du Pays de l'Arbresle ont parmi à **10 personnes (3 femmes et 7 hommes) de retrouver une situation d'emploi.**

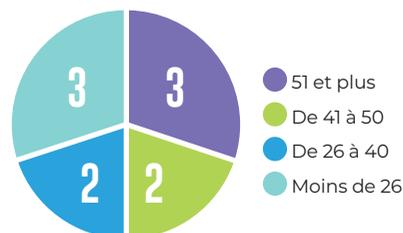
### Niveau de formation des bénéficiaires



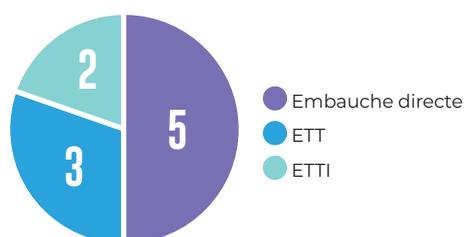
### Nombre d'heures effectuées selon le niveau scolaire



### Âge des bénéficiaires



### Nature des contrats de travail



ETT : Entreprise de Travail Temporaire / ETTI : « » d'insertion

### Situation à l'entrée du dispositif

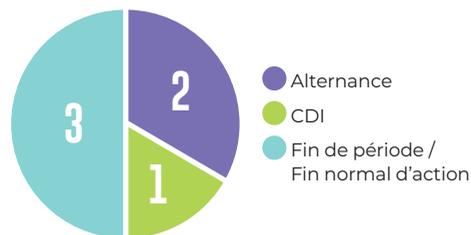


### Situation à la sortie du dispositif

Si l'on analyse le suivi des bénéficiaires dans les 24 mois (\*) qui suivent leur entrée dans le dispositif, on constate que certains « sans situation » au bout de 6 mois rebondissent dans une situation d'emploi en CDD et que les bénéficiaires « alternant » et « contrat insertion » décrochent un CDI.

Les chiffres suivants nous montrent qu'à 24 mois sur les 10 bénéficiaires, seul un est « sans situation » aujourd'hui. L'effet levier dans clauses est donc très positif !

(\*) certains bénéficiaires sont entrés dans le dispositif sur des années antérieures lors du démarrage de marchés pluriannuels (collecte OM, Espaces verts, Voiries...) ce qui nous permis de les suivre dans la durée.



Situation à 6 mois	Nombre de périodes
Alternance	1
Contrat d'insertion	1
Sans situation	3
<b>Total</b>	<b>5</b>

Situation à 12 mois	Nombre de périodes
Alternance	1
CDD	1
Contrat d'insertion	2
Sans situation	2
<b>Total</b>	<b>6</b>

Situation à 18 mois	Nombre de périodes
CDD	1
CDI	2
Sans situation	1
<b>Total</b>	<b>4</b>

Situation à 24 mois	Nombre de périodes
Sans situation	1
<b>Total</b>	<b>1</b>

## MARCHÉS 2019

La démarche volontaire de la collectivité se poursuit en 2019 avec des marchés qui perdurent : Voirie 2018-2022 => 300h/an ; Espaces verts => 200h/an, Collecte OM => 4000/5000h/an

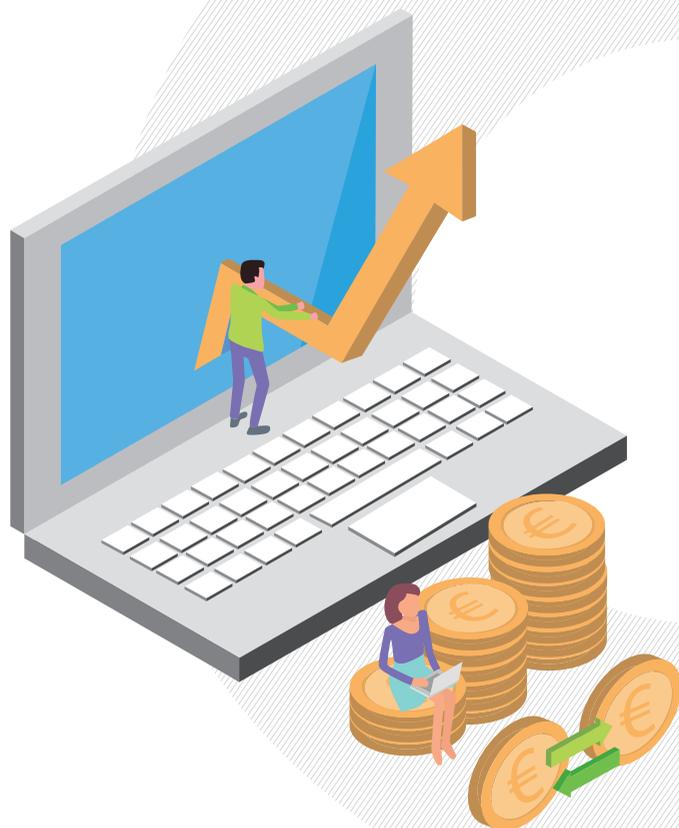
Et de nouvelles opérations : Exploitation de la déchetterie Courzieu => 300 h/an et les travaux du terrain de rugby => 528 h

## FINANCES

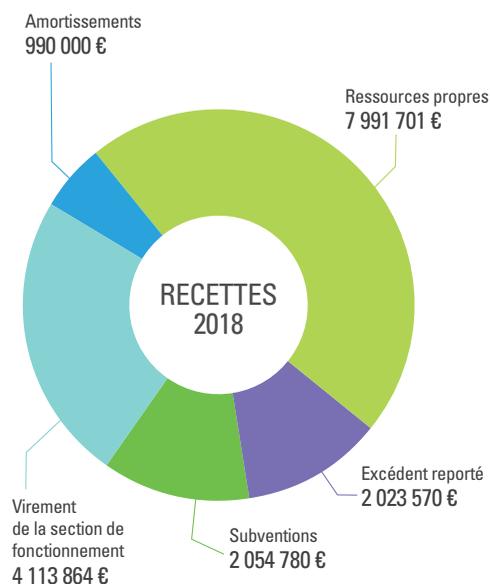
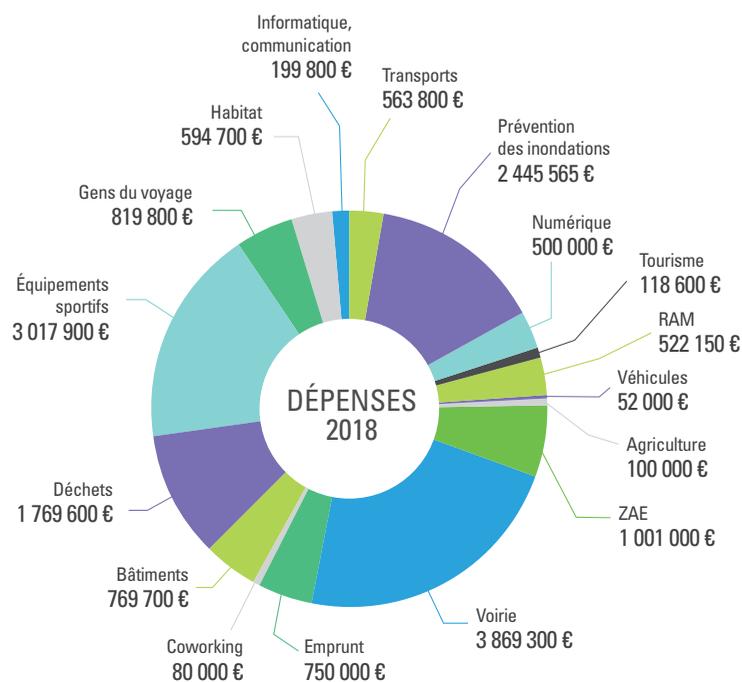
La politique menée par les élus du territoire laissait présager la prise de nouvelles compétences sur l'année à venir. Le service des finances avait donc une année pour mettre en place des outils de gestion innovants pouvant aider à absorber le surcroît d'activités.

Une stratégie de dématérialisation des processus a été engagée afin d'automatiser la réalisation de certaines tâches courantes habituellement réalisées manuellement. Cette innovation allait permettre d'optimiser considérablement l'organisation des services, tout en simplifiant le travail des collaborateurs.

Fluidité, productivité et fiabilité ont été les principaux axes d'optimisation offerts par la mise en place d'un workflow.



## BUDGET D'INVESTISSEMENT



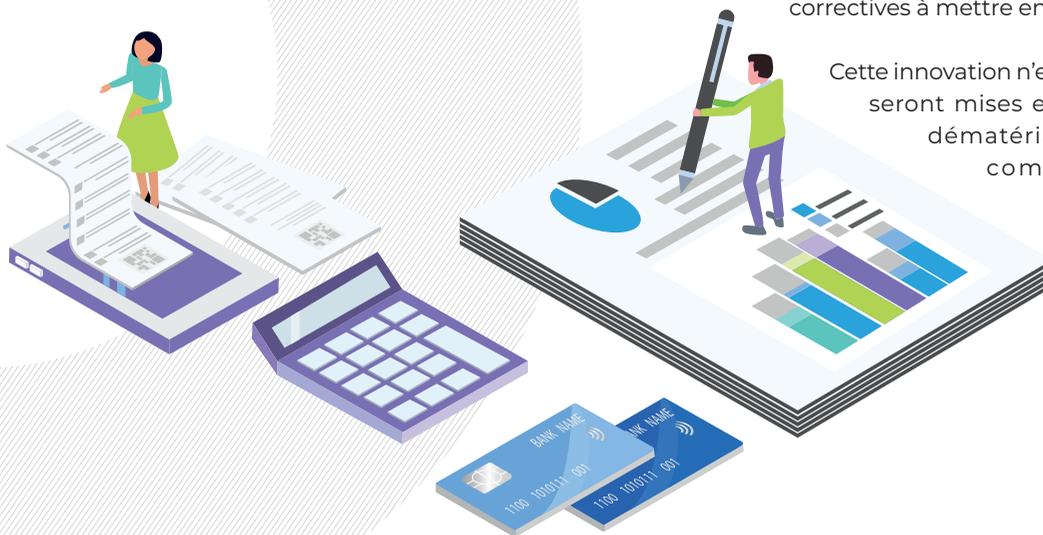
En automatisant le processus dans le cadre de la gestion électronique des documents, les risques d'erreurs de traitement liés à une intervention humaine ont été réduits, par exemple lors de la saisie de données ou l'envoi à un mauvais destinataire... sans parler de la perte d'un document, ou de l'oubli pur et simple de traiter la tâche en question.

La réduction des temps de traitement, a permis de gagner en agilité, d'être capables de tenir les délais de paiement et êtres plus réactifs, à la plus grande satisfaction de nos correspondants :

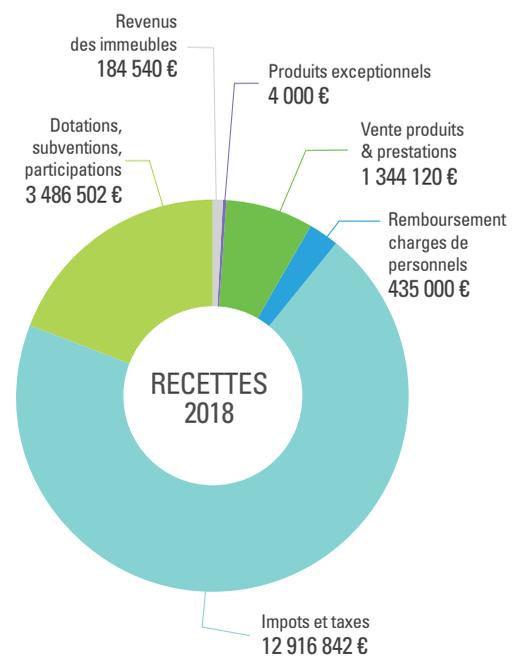
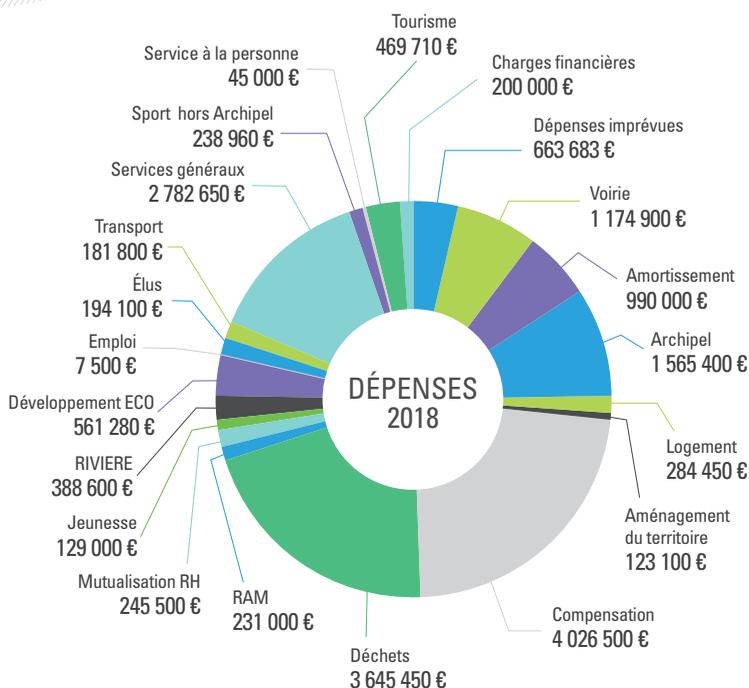
clients, fournisseurs, partenaires... sans oublier les collaborateurs qui n'ont plus à traiter certaines tâches administratives indispensables mais répétitives et sans aucune valeur ajoutée.

La mise en place du workflow a également permis d'harmoniser les pratiques de travail entre tous les collaborateurs, et de piloter efficacement l'activité grâce à des indicateurs précis. A tout moment, nous pouvons suivre l'avancement du processus, identifier les blocages éventuels et prioriser les actions correctives à mettre en œuvre.

Cette innovation n'est qu'un début, bien d'autres seront mises en place en 2019 comme la dématérialisation des budgets et comptes administratifs, la notification électronique des marchés, et un parapheur électronique...



## BUDGET DE FONCTIONNEMENT





## LE SERVICE COMMUNICATION

Le service communication est chargé de promouvoir les actions réalisées par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle auprès des habitants, des entreprises et autres collectivités. Il valorise les politiques portées par les élus et l'action des services qui en découle, au moyen de supports variés. Il assure également la mise en œuvre de la communication interne auprès de l'ensemble des agents de la Communauté de Communes.

### NOUVEAU SITE INTERNET : [WWW.PAYSDELARBRESLE.FR](http://WWW.PAYSDELARBRESLE.FR)

Le service communication a travaillé en 2018 sur le lancement du nouveau site web !

Tout a été pensé sur cette nouvelle version pour un accès facile à l'information.

#### UNE NOUVELLE IDENTITÉ

Une refonte totale a été réalisée afin de proposer une nouvelle ergonomie plus intuitive et un design moderne et aéré.

Plus actuel et plus simple d'utilisation, ce nouveau site offre un accès plus rapide et facile aux informations.

Les internautes se connectent de plus en plus via leur mobile ou depuis des tablettes, le site a donc été développé en responsive design pour s'adapter automatiquement à la taille et aux différentes résolutions d'écrans.

#### DES NOUVELLES RUBRIQUES

- Des actualités régulières et en images du territoire de la CCPA.
- Un agenda des événements à venir au Pays de L'Arbresle.
- La possibilité de postuler directement en ligne.
- Une carte interactive des communes de la CCPA.

#### DES NOUVEAUX SERVICES

- Une Foire Aux Questions pour répondre à toutes les questions des utilisateurs.
- Un moteur de recherche performant qui facilite la recherche des informations.
- Une newsletter pour recevoir toute l'actualité par mail.



FACEBOOK

CCPA  
1 487  
ABONNÉS

L'ARCHIPEL  
1 786  
ABONNÉS

PIJ  
217  
ABONNÉS



INSTAGRAM

CCPA  
280  
ABONNÉS

PIJ  
123  
ABONNÉS



LINKEDIN

CCPA  
150  
ABONNÉS



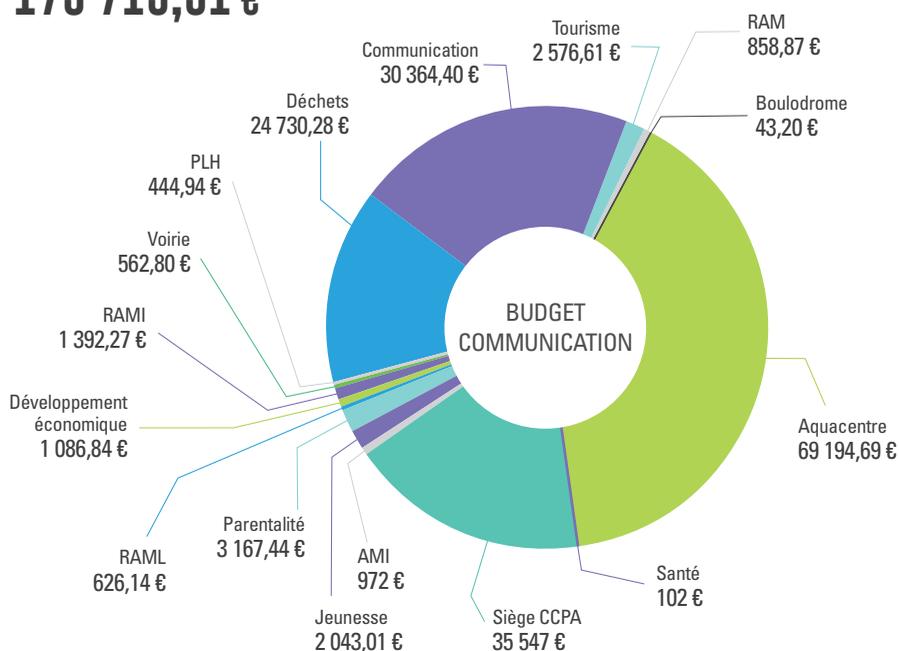
NEWSLETTERS

CCPA  
160  
ABONNÉS

L'ARCHIPEL  
1 100  
ABONNÉS

## RÉPARTITION DU BUDGET COMMUNICATION

TOTAL :  
**173 713,31 €**



## SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

**L'année 2018 a été, pour le SIG, une année consacrée à plusieurs chantiers d'envergure.**

Le premier visait à mettre en place la nouvelle plateforme SIG sur le Système d'Information de la Communauté de Communes et d'assurer le transfert de compétences au niveau des outils d'administration. De cette migration découlera en 2019 le déploiement d'une nouvelle interface SIG au niveau des utilisateurs (Communes et agents de la Communauté de Communes), notamment au niveau de l'application de consultation du cadastre et des renseignements d'urbanisme. Elle permettra également de généraliser l'utilisation d'outils de mobilité (saisie de données sur le terrain).

Le second chantier avait pour objectif de préparer la prise de compétence en matière de gestion des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement, en travaillant sur la structuration et l'implémentation informatique d'un nouveau modèle de données dédié à la gestion patrimoniale de ces réseaux (cartographie).



Ce modèle de données SIG s'inspire en grande partie du modèle national proposé par la COVADIS (Commission de Validation des Données pour l'Information Spatialisée) tout en apportant des ajustements liés aux besoins propres des services de la Communauté de Communes.

Enfin, en parallèle de cette démarche, la mise en place d'une charte graphique dédiée à la production des plans topographiques et de récolements devra permettre, à terme, de faciliter les intégrations de données dans le SIG.

## DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION

**L'année 2018 est sous le signe de la mutualisation, et a été grandement consacrée au pilotage du dispositif d'infogérance mutualisée mis en place en 2017, avec l'intégration de 95% des membres du groupement.**

Accompagnée par son partenaire informatique, la CCPA a entretenu des échanges réguliers effectués avec les correspondants informatiques communaux sur les problématiques numériques rencontrées. Cela a notamment permis de définir les axes d'évolution des systèmes d'informations, et d'ajuster les moyens humains et techniques nécessaires, au regard des besoins propres à chaque collectivité.

Ainsi, un technicien dédié à 100% est désormais identifié et présent sur le territoire, permettant une meilleure connaissance du terrain, en plus d'une maîtrise des environnements pour une réactivité optimale.

Le service informatique a constitué un groupement de commande composé de 12 communes, pour la téléphonie fixe et internet. Ceci dans le but d'accéder à des tarifs négociés, permettant notamment d'avoir accès à des offres compétitives dans le domaine des télécom, alors que l'abandon des lignes classiques analogiques est lancé.



Parallèlement à ces actions, le suivi du déploiement de la Fibre Optique FTTH sur le territoire a été fait de manière régulière auprès du Département, tout comme le programme de couverture totale du territoire en 4G d'ici 2025.

Enfin, dans le cadre de son développement interne, la CCPA continue de s'adapter numériquement aux nouveaux modes de travail à distance, avec l'ouverture sécurisée de son SI à ses agents en déplacement, en capitalisant sur les dispositifs mis en place l'année précédente.

La structure a également intégré le système d'information du SIABA, qui bénéficie désormais de l'ensemble des dispositifs de sécurité et d'optimisation numérique de la CCPA.

# GLOSSAIRE

ADERLY : Agence de Développement Economique de la Région Lyonnaise

AILOJ : Aide au Logement des Jeunes

ANAH : Agence Nationale de l'Habitat

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

CA : Chiffre d'affaire

CAF : Caisse Allocations Familiales

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CCPA : Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

CEOL : Club des Entreprises de l'Ouest Lyonnais

CHSCT : Comité d'Hygiène de sécurité et des Conditions de Travail

CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CT : Comité Technique

DOO : Document d'Orientations d'Objectifs

DT : Déclaration de Travaux

EAJE : Etablissement Accueil du Jeune Enfant

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées et Dépendantes

HT : Hors Taxes

MDEF : Maison de l'Emploi et de la Formation

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

OT : Office de Tourisme

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

PIG : Programme d'intérêt Général

PIJ : Point Information Jeunesse

PLH : Plan Local de l'Habitat

PPCR : Parcours professionnel Carrières et Représentation

PSC1 : Prévention et Secours Civiques

RAJPA : Réseau des Animateurs Jeunesse du Pays de l'Arbresle

RAM : Relais Assistants Maternels

RDI : Rhône développement Initiative

RH : Ressources Humaines

SIG : Système d'Information Géographique

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SOL : Syndicat de l'Ouest Lyonnais

SOLIHA : Solidaires pour l'Habitat

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

SYRIBT : Syndicat de Rivières Brèvenne Turdine

TEPCV : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

ZA : Zone d'Activités

ZAE : Zones d'Activités Economiques

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE

117 rue Pierre Passemard  
69210 L'ARBRESLE  
04 74 01 68 90  
ccpa@paysdelarbresle.fr  
www.paysdelarbresle.fr

**Directeur de la publication :** Pierre-Jean ZANNETTACCI

**Rédaction :** services de la Communauté de Communes

**Mise en page :** Atelier Grève-Viallon

**Impression :** Alpha COMM - Impression réalisée sur du papier respectueux de l'engagement environnemental labellisé PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées).

**Crédits photos :** Service communication, Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle, C. Genin, M-L. Luca, L. Véra, CGN Productions, Chabanne & Partenaires architecte



## SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

POUR CONNAÎTRE  
TOUTES LES ACTUALITÉS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS DE L'ARBRESLE



[@paysdelarbresle](#)



[@paysdelarbresle](#)



[Paysdelarbresle](#)



[Archipel.Aquacentre](#)



[@Archipel\\_Aqua](#)

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

# 12 MOIS D'ACTIONS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
*Pays de L'Arbresle*

### PLUS D'INFORMATIONS

Communauté de Communes du pays de l'Arbresle  
04 74 01 68 90 / [ccpa@paysdelarbresle.fr](mailto:ccpa@paysdelarbresle.fr)

[www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr)

[www.archipel-aquacentre.fr](http://www.archipel-aquacentre.fr) / [www.arbresletourisme.fr](http://www.arbresletourisme.fr)

